

SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales times

N°4311 Mercredi 04 Février 2026 - Prix: 20 DA - www.seybousetimes.dz

Le président de la République reçoit le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères de la République portugaise

P.02

Trafic de devises via cryptomonnaies : Un réseau international démantelé à Alger, 6 chefs d'accusation retenus



P.03

L'exploitation de la mine de Gara Djebilet permettra de renforcer la souveraineté industrielle et de booster l'économie nationale



P.24

Education :



Report de la date de l'entretien oral du concours sur titre pour le recrutement d'enseignants

P.04

Corruption :



Lourdes charges retenues contre l'ex-ministre de l'Industrie, Ali Aoun

P.03

Annaba :



Lancement de l'opération de réaménagement de l'espace commercial de la gare maritime

P.06

Annaba : Le wali inspecte l'avancement du projet stratégique du port phosphatier



P.06



Le président de la République reçoit le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères de la République portugaise

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mardi, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères de la République portugaise, M. Paulo Rangel, et la délégation l'accompagnant.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, du conseiller auprès du président de la République chargé de la

Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Said, du conseiller auprès du président de la République chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba, et de l'ambassadeur d'Algérie auprès du Portugal, M. Said Moussi.



Le Premier ministre appelle à mobiliser l'appareil consulaire pour en faire un levier de développement



Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a réaffirmé, mardi à Alger, l'engagement du Gouvernement à accorder à la communauté nationale établie à l'étranger la place qu'elle mérite dans les politiques publiques, appelant à mobiliser l'appareil consulaire pour en faire un levier de développement.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture officielle des travaux de la Conférence des chefs de postes consulaires, qu'il a été chargé de présider par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au siège du ministère des Affaires étrangères, M. Sifi Ghrieb a précisé que "le défi pour le réseau consulaire consiste à œuvrer constamment et assidument à se hisser à la

hauteur de la forte volonté exprimée par le président de la République à plusieurs occasions".

Rappelant "l'engagement de l'Etat à assurer une prise en charge optimale de la communauté nationale établie à l'étranger, à la protéger et à demeurer à l'écoute de ses préoccupations", le Premier ministre a souligné l'impératif de "continuer à soutenir le rôle du réseau diplomatique et consulaire dans le développement de ses méthodes de travail afin qu'il puisse s'acquitter pleinement des missions qui lui incombent envers cette importante frange de la société algérienne".

Le Premier ministre a, à ce titre, mis en avant les principaux axes

devant être privilégiés lors de cette conférence, notamment le renforcement et la consécration du principe de protection des citoyens algériens à l'étranger, où qu'ils se trouvent et en toutes circonstances, la préservation de leurs intérêts et la consolidation de leurs liens avec la mère patrie, la poursuite de la simplification des procédures administratives pour garantir des services consulaires de qualité et l'adaptation de la gestion consulaire aux diverses évolutions administratives que connaît la communauté nationale à l'étranger.

Sifi Ghrieb a également insisté sur la nécessité de renforcer le processus de transformation numérique des services consulaires, en tant que "pilier essentiel de la réforme du système consulaire", afin de concevoir des solutions pratiques "répondant aux besoins changeants de la communauté nationale à l'étranger, notamment dans les domaines économique, culturel et de la communication".

Dans cette perspective, il a précisé que la réalisation de ces objectifs "constitue un impératif s'inscrivant dans l'engagement du Gouvernement à mettre en œuvre les directives du président de la République, à travers l'adoption d'approches novatrices et de méthodes modernes permettant de prendre en charge au mieux les préoccupations des membres de la communauté, de répondre à leurs aspirations, de renforcer

leurs liens avec la patrie et d'assurer leur participation effective aux différents processus de développement national".

"Le rôle des centres consulaires ne doit pas se limiter aux prestations purement administratives, aussi importantes soient-elles, mais englober d'autres aspects, tout aussi importants, que la réalité actuelle impose, dans un contexte marqué par la montée de l'islamophobie, de la discrimination raciale et des tensions identitaires", a insisté le Premier ministre.

Concernant l'accompagnement du processus de développement du pays, il a précisé qu'il s'agissait d'une "tâche vitale à laquelle l'appareil consulaire doit contribuer efficacement, notamment par la valorisation de la fonction économique des centres consulaires".

Sifi Ghrieb a, à cet égard, appelé à "mobiliser l'appareil consulaire pour en faire un levier de développement, notamment en mettant en avant le climat des affaires et de l'investissement en Algérie, à la lumière des réformes économiques mises en œuvre par les pouvoirs publics, conformément à la démarche de réforme globale menée par le président de la République".

L'appareil consulaire doit contribuer à faire connaître les opportunités d'investissement qu'offre l'économie algérienne, mettre en place des mécanismes adéquats pour permettre aux membres de la communauté

nationale à l'étranger de renforcer leur rôle dans le soutien à l'investissement et de concrétiser leurs propres projets sur le territoire national, promouvoir le produit algérien tout en renforçant sa présence dans les pays d'accueil, activer les cellules de veille économique et accompagner les opérateurs économiques nationaux, a-t-il poursuivi.

Il a, en outre, insisté sur "la nécessité d'accorder une attention particulière aux étudiants algériens à l'étranger et de contribuer au renforcement du réseautage entre les compétences nationales de la diaspora et les différents établissements nationaux de recherche et économiques".

Le Premier ministre a, par ailleurs, appelé à "contribuer au renforcement du rayonnement culturel international de l'Algérie, à la mise en valeur de son patrimoine historique et civilisationnel et à la promotion de la destination Algérie, en tant que choix touristique authentique, auprès des membres de la communauté nationale et des ressortissants des pays

d'accueil", soulignant l'importance de "veiller particulièrement à l'intensification des activités à même de concrétiser cette ambition" et de "prendre davantage de mesures pour faciliter l'octroi de visas d'entrée sur le territoire national au profit des catégories concernées".

SCANDALE IMETAL :

De lourdes charges retenues contre l'ex-ministre Ali Aoun

L'ex-ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a comparu, aux côtés d'autres prévenus, devant le tribunal du pôle pénal économique et financier de Sidi M'hamed lundi le 2 février dans l'affaire connue sous le nom de « corruption d'Imetal ». Sont également poursuivis dans ce dossier son fils M. Aoun, l'homme d'affaires « Nounou Manita », originaire de la wilaya d'Oran, ainsi que le directeur général de l'entreprise Fondal, S. Nourredine, le PDG du complexe Sider El Hadjar, B. Karim, et d'autres accusés.

Selon le média « Echourouk Online », les salles d'audience ont connu une forte affluence, réunissant les prévenus, leurs familles, les avocats et de nombreux médias. Vers 9h30, les sept détenus ont été introduits dans la salle, tandis que l'ancien ministre Ali Aoun a été aperçu assis sur les bancs du fond aux côtés des autres accusés poursuivis dans cette affaire, des signes d'inquiétude visibles sur leurs visages.

Le président du pôle a immédiatement déclaré l'ouverture de l'audience, avant de procéder à l'appel des accusés, des témoins et de l'ensemble des parties concernées, afin de permettre aux avocats de constituer leur défense. Avant que le juge ne statue sur le report du procès, la



défense a présenté ses requêtes. Il a finalement été décidé de renvoyer l'affaire au 16 février, en tant que première audience après l'inscription officielle du dossier au rôle.

Lourdes charges retenues contre l'ex-ministre Aoun

Les accusés comparaîtront ainsi dans un délai de quinze jours devant la juridiction du pôle pour répondre de graves faits de corruption, liés notamment à la conclusion de marchés suspects impliquant le groupe public des industries métallurgiques, sidérurgiques et de l'acier Imetal. Les charges portent, entre autres, sur la spéculation, la manipulation de marchés de vente et d'achat de déchets ferreux et de résidus de cuivre. De lourdes accusations ont été retenues contre l'ensemble des mis en cause, conformément à la loi n°01-06 relative à la prévention et à la lutte contre la corruption, notamment l'octroi illégal de marchés, l'obtention d'avantages indus, la dilapidation de deniers publics, l'abus d'influence et de fonction, ainsi que le blanchiment

d'argent et la complicité.

Selon la même source, l'ancien ministre Ali Aoun est poursuivi pour blanchiment d'argent et de produits criminels dans le cadre d'une organisation criminelle, en utilisant les facilités liées à son activité professionnelle, dilapidation de fonds publics, sollicitation et acceptation d'avantages indus, et abus de fonction, faits réprimés par les articles 389 bis et 389 bis 2 du Code pénal, ainsi que par les articles 25 alinéa 2, 29, 32 alinéa 2 et 33 de la loi relative à la prévention et à la lutte contre la corruption.

L'homme d'affaires A. Abdelnour, dit « Nounou Manita », actuellement en détention, est poursuivi pour complicité dans la dilapidation de fonds publics, corruption de fonctionnaires publics par promesse et offre d'avantages indus, abus d'influence par incitation de fonctionnaires à exploiter leur position afin d'obtenir des avantages injustifiés, ainsi que pour avoir bénéficié d'avantages indus lors de la conclusion de contrats avec l'Etat ou ses établissements, en violation des dispositions légales et réglementaires.

Implication des principaux acteurs

De son côté, M. Aoun, fils de l'ancien ministre, est poursuivi pour abus d'influence, sollicitation d'avantages indus à son profit et

au profit de fonctionnaires publics, corruption de fonctionnaires publics et participation à la dilapidation de fonds publics.

Quant à Charaf-Eddine Amara, ex-PDG du groupe Madar et président de la Fédération algérienne de football, placé sous contrôle judiciaire, il est poursuivi pour abus d'influence, corruption de fonctionnaires publics et dilapidation de fonds publics. Sont également poursuivis Ch. A., directeur général chez un concessionnaire automobile d'une marque chinoise, et son partenaire A. A., tous deux placés sous contrôle judiciaire, pour abus d'influence, corruption de fonctionnaires publics et dilapidation de fonds publics.

Concernant le directeur général de Fondal, S. Nourredine, et le PDG de Sider El Hadjar, B. Karim, placés en détention provisoire, ils sont poursuivis pour dilapidation de fonds publics, abus volontaire de fonction en violation des lois et règlements, acceptation d'avantages indus, conclusion de contrats illégaux, abus d'influence et perception illégale d'avantages liés à des contrats qu'ils supervisaient.

Enquête judiciaire et conclusions

Il est à rappeler que le juge d'instruction de la troisième chambre du pôle pénal économique et financier, en coordination

avec l'actuel procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed, avait ordonné en juillet 2024 l'ouverture d'une instruction complémentaire approfondie, après l'apparition de nouveaux indices impliquant plusieurs responsables.

Par ailleurs, la chambre d'accusation près la cour d'Alger a rendu, le 19 novembre 2024, une décision rejetant la remise en liberté du fils de l'ancien ministre, de l'homme d'affaires « Nounou Manita », ainsi que des dirigeants de Fondal et de Sider El Hadjar, confirmant leur placement en détention provisoire et le contrôle judiciaire imposé à d'autres accusés.

Enfin, les enquêtes menées par les services de sécurité ont révélé l'existence de transactions suspectes conclues par certaines filiales d'Imetal avec l'homme d'affaires « Nounou Manita ». Ce dernier s'était notamment déplacé en Mauritanie sans aucune qualité légale, en compagnie de hauts responsables d'entreprises publiques, pour assister aux travaux de l'Union arabe de la métallurgie et de l'acier, où des contrats auraient été conclus, faits mis en évidence par les investigations approfondies menées par les autorités judiciaires compétentes.

Trafic de devises via cryptomonnaies :

Un réseau international démantelé à Alger, 6 chefs d'accusation retenus

La police d'Alger a porté un coup sévère à une organisation criminelle opérant au-delà des frontières, spécialisée dans le transfert illicite de devises à l'étranger via les crypto-monnaies. Cette opération, menée la semaine dernière par les services de la sécurité de la wilaya d'Alger, a permis l'arrestation de sept individus. Dont deux ressortissants étrangers, impliqués dans un vaste réseau de fraude financière.

L'enquête, déclenchée après la découverte d'une méthode de transfert illégal de fonds utilisant des monnaies électroniques (cryptomonnaies), a rapidement ciblé l'identité et les lieux de résidence des suspects. Les perquisitions autorisées par la justice locale ont révélé l'ampleur des activités de ce réseau transfrontalier.

Trafic de devises : un réseau international démantelé à Alger. Les investigations techniques et judiciaires ont mis au jour une organisation sophistiquée, capable de contourner les dispositifs de contrôle financier.

Les perquisitions ont permis de saisir :

• 48 953 unités de crypto-

monnaie, équivalant à environ 48 953 dollars, stockées dans des portefeuilles électroniques.

• Environ 350 millions de centimes, 5 605 euros, ainsi que d'autres devises étrangères.

• Équipements et supports informatiques : 6 ordinateurs portables, 4 cartes numériques, 2 cartes bancaires, 2 cartes en or et 7 téléphones portables.

Saisie de cartes bancaire, téléphones, ordinateurs...

(Source : Police d'Algérie)

Ces éléments illustrent la complexité et le niveau technologique employé par le réseau pour orchestrer ses transactions illégales.

Les chefs d'accusation : un panel de délits financiers

Selon le communiqué de la Police d'Algérie, les sept personnes interpellées ont été présentées devant la justice pour :

1. Appartenance à une organisation criminelle transfrontalière.
2. Violation de la législation sur les changes et les mouvements de capitaux vers et depuis l'étranger.
3. Blanchiment d'argent et fraude fiscale.
4. Non-respect de la domiciliation bancaire.
5. Achat, vente et circulation de



crypto-actifs non déclarés.

6. Signalement d'infractions fictives dans le but de détourner l'enquête.

Selon le communiqué officiel, cette affaire souligne l'évolution des méthodes criminelles, avec un recours de plus en plus fréquent aux technologies numériques pour le transfert de capitaux hors du territoire national.

Sept personnes interpellées

et présentées devant la justice

(Source : Police d'Algérie)

Vers un renforcement de la lutte contre la criminalité financière. Cette opération démontre la capacité des services algériens à détecter et neutraliser des réseaux sophistiqués. En combinant investigations techniques et coordination judiciaire. Elle s'inscrit dans le cadre d'une politique de lutte accrue contre la criminalité financière et la cybercriminalité, priorité affichée des autorités locales.

Le succès de cette intervention rappelle également l'importance pour les citoyens et acteurs économiques de se conformer strictement aux réglementations sur les devises et les transactions numériques, afin de préserver l'intégrité du système financier national.

INTEMPIERIES/SONELGAZ**720 pannes réparées, le courant rétabli pour plus de 1,8 million de clients**

Les équipes techniques du groupe Sonelgaz ont réparé 720 pannes électriques recensées à travers les différentes wilayas du pays des suites des récentes intempéries enregistrées du 28 au 31 janvier dernier, a-t-on appris, mardi, du ministère de l'Energie et des Energies renouvelables.

Le directeur de l'Information et de la Communication au ministère, Khalil Hodna a déclaré à l'APS, que la cellule de veille et de suivi installée au niveau du ministère

de l'Energie et des Energies renouvelables a enregistré 720 pannes techniques, dont 667 au niveau du réseau de distribution électrique et 53 autres au niveau du réseau de transport de l'électricité, en raison des vents violents.

Les coupures électriques avaient touché 1.848.902 clients de Sonelgaz durant la période considérée et ce jusqu'à la soirée du samedi (20h00), a-t-il indiqué, affirmant que l'approvisionnement électrique a été rétabli pour l'ensemble des clients concernés.

Le temps moyen de rétablissement du courant électrique, du moment du signalement jusqu'à l'intervention et la réparation de la panne n'a pas dépassé les 30 minutes dans la plupart des cas, à l'exception de certaines pannes enregistrées au niveau du réseau de haute tension.

Dans ce cadre, des pannes spécifiques ont touché près de 800 abonnés dans la région de Tifrit (w. Tizi Ouzou), et 900 abonnés à Draâ Zman (w. Boumerdès), où le temps moyen de rétablissement de

l'alimentation a dépassé 10 heures, en raison d'un relief difficile d'accès, de l'heure tardive de survenue des pannes, et des vents violents accompagnés de pluies, qui ont empêché une intervention technique immédiate.

Il a fait observer que la durée d'intervention pour la réparation des pannes dépend de plusieurs facteurs, dont l'accessibilité du site de l'incident, l'heure de survenue et les conditions météorologiques. Pour ce qui est des principales causes des pannes électriques

enregistrées, elles étaient liées essentiellement à la chute d'arbres sur le réseau, l'effondrement de pylônes et de lignes électriques, et, dans certaines zones montagneuses, à l'écroulement de poteaux de transport d'électricité, ajoute le représentant du ministère. S'agissant des approvisionnements en gaz naturel, il a fait savoir qu'aucune perturbation ni panne n'a été constatée, l'alimentation en gaz ayant été garantie pour l'ensemble des abonnés à travers l'ensemble du territoire national.

ACCIDENTS DE LA ROUTE:**32 morts et 1056 blessés en une semaine**

Trente-deux (32) personnes ont trouvé la mort et 1056 autres ont été blessées, dans 938 accidents de la circulation survenus entre le 25 et le 31 janvier dernier à travers plusieurs wilayas du pays, indique mardi un bilan de la

Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Bordj Bou Arreridj avec 4 morts sur les lieux de l'accident et 45 blessés, dans 28 accidents de la circulation.

Par ailleurs, neuf (9) personnes sont

mortes intoxiquées par le monoxyde de carbone, émanant de dispositifs de chauffage et chauffe-eaux, dans les wilayas d'Alger (2 personnes), Sétif (2), Djelfa (2), et une personne dans chacune des wilayas d'El Bayadh, Khénchela et Mila.

Les secours de la Protection civile ont, en outre, effectué 57 interventions pour la prise en charge, sur place, de 124 personnes incommodées par le monoxyde de carbone, puis évacuées vers les établissements hospitaliers. La Protection civile a procédé,

d'autre part, à l'extinction de 618 incendies notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger (92 incendies), Annaba (44 incendies) et Oran (40 incendies).

Coopération universitaire : signature d'une convention entre l'USTHB et l'Université roumaine de Transylvanie

L'Université des sciences et de la technologie Houari Boumediene (USTHB) a signé, mardi à Alger, une convention de partenariat avec l'Université de Transylvanie (Roumanie), visant à renforcer les échanges scientifiques.

La convention a été signée par le recteur de l'USTHB, Djamel-Eddine Akretche, et le recteur de l'Université de Transylvanie, Vasile Abrudan, en présence de l'ambassadeur de Roumanie en Algérie, Gruia Jacota.

“La convention s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'ouverture à l'international de l'USTHB”, a déclaré à la presse M. Akretche, ajoutant qu'un programme d'échange avec l'Université de Transylvanie est en cours d'élaboration.

Ce programme prévoit entre autres “la mise en place de formations communes, des échanges scientifiques destinés aux étudiants et aux enseignants-chercheurs, ainsi que la participation à des projets internationaux”, a-t-il expliqué.

La convention permettra aussi à l'USTHB de diversifier ses relations, renforcer les échanges scientifiques et d'élever le niveau de coopération dans différentes spécialités qui seront ciblées, a ajouté M. Akretche.

De son côté, le recteur de l'Université de Transylvanie a déclaré que les deux parties ont identifié des intérêts spécifiques et communs, mais aussi des défis à relever ensemble, notamment dans les domaines technologiques.

EDUCATION**Report de l'entretien oral du concours sur titre pour le recrutement d'enseignants**

Le ministère de l'Education nationale a annoncé lundi, dans un communiqué, le report de la date de l'entretien oral du concours sur titre pour le recrutement d'enseignants au titre de l'année 2025, aux 24, 25 et 26 mars.

“Compte tenu du nombre important de candidats inscrits au concours

sur titre pour le recrutement d'enseignants au titre de l'année 2025, recensés par le ministère de l'Education nationale, et afin de réunir les conditions nécessaires au bon déroulement de l'opération et d'en assurer la transparence et la crédibilité, il a été décidé de reporter la date de l'entretien oral aux 24, 25 et 26 mars 2026, au lieu de la date



précédemment fixée au 21 février 2026”, précise le communiqué.

Un groupe d'officiers supérieurs stagiaires en visite d'information à la Cour constitutionnelle

prérogatives de la Cour”.

La délégation a visité les différentes structures et espaces de la Cour constitutionnelle, y compris la salle des audiences, la salle des délibérations, la bibliothèque et le musée de la justice constitutionnelle. Une séance de travail a également été organisée, présidée par le membre de la Cour constitutionnelle, M. Mesbah Menas, au cours de laquelle les membres de la Cour, MM. Ammar Abbes, Ammar Boudiaf et Bouziane Aliane, ont présenté des communications portant sur les nouvelles compétences de la Cour constitutionnelle à la lumière de

l'amendement de la Constitution de 2020. Cette rencontre a constitué une opportunité pour l'enrichissement cognitif et l'approfondissement des connaissances en matière constitutionnelle pour les officiers supérieurs stagiaires.

A noter que cette visite s'inscrit dans le cadre de la méthodologie adoptée par la Cour constitutionnelle en matière de communication directe avec les institutions de l'Etat, à la lumière de son ouverture sur son environnement extérieur, par souci de diffuser la culture constitutionnelle, tout en mettant en lumière son rôle pivot dans la protection de la Constitution et la consécration du principe de la primauté du droit, contribuant ainsi à l'ancrage de la culture constitutionnelle, pilier fondamental du développement démocratique et institutionnel du pays.

3 millions d'Algériens en bénéficieront : Une nouvelle méga station de dessalement d'eau pour 4 wilayas

Mostaganem s'apprête à accueillir un chantier qui pourrait transformer l'approvisionnement en eau de l'Ouest algérien. Le président-directeur général de Sonatrach, Noureddine Daoudi, s'est rendu dans la wilaya à la tête d'une délégation d'experts du groupe, pour lancer officiellement les travaux du projet de dessalement de l'eau de mer à Sidi El Ajal, dans la commune de Khedra.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme complémentaire national de dessalement. Conformément aux directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

La cérémonie a réuni le wali de Mostaganem, ainsi que les directeurs généraux de la Société Algérienne de Dessalement des Eaux de Mer et de la Société

Algérienne de Réalisation des Projets Industriels, soulignant l'importance stratégique de ce projet pour la région.

Mostaganem a été choisie pour sa position géographique, capable de desservir plusieurs wilayas voisines de l'Ouest qui connaissent une baisse continue des précipitations depuis plusieurs années.

Une capacité de 300 000 m³ par jour et des retombées économiques notables

Le projet couvrira une superficie de 12 hectares et adoptera la technologie de l'osmose inverse. Reconnue mondialement dans le domaine du dessalement. La Société Algérienne de Réalisation des Projets Industriels, filiale de Sonatrach, assurera la conception et la réalisation complète de l'infrastructure, forte de son expérience dans la station de



dessalement d'El Tarf. Selon le communiqué officiel, la station permettra :

- L'approvisionnement en eau potable de trois millions de citoyens dans les wilayas de Mostaganem, Relizane, Tissemsilt et Tiaret.
- La réduction de la pression sur les barrages régionaux et les nappes souterraines.
- La création d'emplois directs et indirects pendant les phases de construction, d'exploitation et de maintenance.
- Le transfert de technologie et de savoir-faire vers les compétences nationales.

La mise en service partielle de la station est prévue 22 mois après le lancement des travaux. Avec une production initiale qui sera progressivement montée jusqu'à 300 000 m³ par jour.

Station de dessalement d'eau à Mostaganem : Une réponse aux défis climatiques de l'Ouest algérien

Le projet de Sidi El Ajal intervient alors que la région de l'Ouest du pays fait face à un déficit pluviométrique croissant. Menaçant les ressources en eau conventionnelles.

Les autorités tablent sur ce chantier pour sécuriser durablement l'approvisionnement en eau potable, renforcer la résilience face au changement climatique et soutenir le développement socio-économique local.

En plus de son impact sur la disponibilité de l'eau, le projet vise à consolider les compétences locales en matière de technologie de dessalement. Tout en stimulant l'économie régionale à travers la création d'emplois qualifiés.

Secteur du froid : Adopter des solutions durables en misant sur les énergies renouvelables

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a souligné, mardi à Alger, lors d'une rencontre sur "la réfrigération verte pour un avenir meilleur", la nécessité pour le secteur du froid d'adopter des solutions durables en misant sur les énergies nouvelles et renouvelables.

Lors de cette rencontre, organisée par le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, en coordination avec l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), à l'occasion de la Journée mondiale du froid (26 juin), le ministre a fait savoir que le secteur du froid était confronté à plusieurs défis, notamment la réduction de la consommation d'énergie et le changement climatique, qui requièrent, a-t-il dit, "l'adoption de solutions durables à même de contribuer à la réduction des émissions de chaleur grâce à l'utilisation des énergies nouvelles et renouvelables".

Lors de cette rencontre, à laquelle ont pris part la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb, et la Représentante de l'ONUDI en Algérie, Hassiba Sayah, M. Arkab a évoqué les principaux axes adoptés par son département ministériel pour diversifier les sources d'énergie, réduire leur coût et renforcer leur efficacité, notamment le renforcement et le développement des capacités de production et l'amélioration de l'efficacité énergétique en encourageant les citoyens à adopter les bons gestes en la matière.

La politique sectorielle dans ce domaine prévoit aussi l'amélioration de la performance du réseau de transport et de distribution, la mise en place de réglementations et de législations favorisant l'utilisation de la technologie et de la numérisation dans le secteur

de l'électricité, l'encouragement de l'investissement dans les énergies renouvelables et les nouvelles technologies et la diversification des sources d'énergie en recourant aux énergies renouvelables.

A cette occasion, le ministre a salué les efforts assidus consentis par le secteur de l'environnement et des énergies renouvelables pour assurer un avenir plus durable, appelant à "la conjugaison des efforts de tous les acteurs : secteurs public et privé, professionnels et consommateurs" pour le développement durable du secteur du froid.

De son côté, Mme Dahleb a précisé que la transition vers du "froid vert" est une décision très importante, car c'est un domaine clé dans la lutte contre le changement climatique, qui exige un engagement des producteurs, mais aussi des consommateurs.

Aussi, a-t-elle insisté sur la nécessité de disposer d'installations techniques sécurisées pour l'utilisations des réfrigérants verts.

Elle a en outre affirmé que l'Algérie honorait ses engagements en matière d'élimination progressive des réfrigérants nocifs pour l'environnement conformément au Protocole de Montréal, et ce, a-t-elle dit, à travers le parachèvement de plusieurs projets de remplacement de ces substances et l'acquisition de nouvelles installations industrielles utilisant des substances alternatives.

Pour sa part, Mme Sayah a fait savoir que l'ONUDI préparait un plan d'élimination progressive des hydrochlorofluorocarbures (HCFC) dans le secteur de la climatisation, avec la proposition d'une stratégie nationale globale en la matière.

Lait subventionné à 25 DA/L : Vers un objectif de 130 millions de litres/an



A partir de 2025, des laiteries privées débutteront la production de sachets de lait de vache partiellement écrémé, vendus au prix réglementé de 25 DZD. Cette initiative marque une étape importante pour le secteur laitier algérien, selon le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youssef Chérif.

Les laiteries privées prêtes à produire du lait à prix réglementé

Lors d'une session publique au Parlement, jeudi, le ministre a annoncé que la production, jusqu'ici limitée aux laiteries publiques, sera élargie aux unités privées. « Cette généralisation se fera de manière progressive pour inclure toutes les laiteries du pays », a-t-il précisé.

Cette décision s'inscrit dans le cadre d'un programme de relance de la production nationale de lait frais. En mai dernier, le ministre avait inauguré un nouveau système d'intégration du lait frais partiellement écrémé au sein du groupe public « Djibli ». Ce projet vise à améliorer la collecte, valoriser la production locale et réduire la dépendance au lait en poudre importé.

Vers un objectif de 130 millions de litres/an

Lors du lancement officiel de ce système à Boumerdès, à la laiterie et fromagerie de Boudaou, plusieurs responsables, dont la PDG du groupe public, Samah Lahlouh, et des représentants des ministères des Finances et du Commerce, étaient présents. À cette occasion, le ministre a souligné que le projet permettra de produire et de commercialiser du lait frais au même prix que les sachets fabriqués à partir de poudre importée.

Selon Samah Lahlouh, cette initiative réduira les coûts de subvention de 18,28 DZD par litre, en favorisant les produits locaux. Dans une première phase, le groupe prévoit de commercialiser environ 130 millions de litres par an, avec une augmentation progressive des volumes.

Le système sera également ouvert à tous les acteurs privés du secteur, afin d'élargir l'impact de cette réforme sur l'ensemble du marché laitier. Cette stratégie, combinant efficacité économique et soutien aux producteurs locaux, ambitionne de dynamiser durablement l'industrie laitière en Algérie.

ANNABA:

Suivi de l'avancement du projet stratégique du port phosphatier

S.F

Dans le cadre du suivi des grands projets structurants à forte dimension stratégique, le wali, Abdelkrim Lamouri, accompagné de l'Inspecteur général de la wilaya, a effectué, dans la soirée du lundi 02 février 2026, une visite de terrain au projet du port phosphatier. Cette visite s'inscrit dans une démarche de contrôle de la cadence des travaux et d'évaluation du taux d'avancement de ce projet d'envergure nationale, appelé à jouer un rôle majeur dans le développement économique du pays.

Lors de cette sortie, le wali a insisté auprès de l'entreprise chargée de la réalisation sur la nécessité de relever

le défi et de respecter les délais de livraison fixés conformément aux orientations du Président de la République. Il a également réaffirmé l'engagement des autorités locales à assurer un accompagnement permanent et continu afin de garantir la concrétisation de ce projet stratégique, considéré comme prioritaire par les pouvoirs publics. Le projet du port phosphatier constitue, en effet, un levier essentiel pour le renforcement des capacités d'exportation et la valorisation des ressources minières nationales, contribuant ainsi à la dynamique de développement économique et industriel du pays.

ANNABA:

Lancement de l'opération de réaménagement de l'espace commercial de la gare maritime

S.F

Dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministre de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, visant l'ouverture et l'exploitation de l'espace commercial de la gare maritime du port d'Annaba, une importante opération d'aménagement a été lancée, hier mardi.

Supervisée par le wali, Abdelkrim Lamouri, cette opération a porté sur le démantèlement de la clôture située en face de la gare maritime. Cette initiative s'inscrit dans une démarche globale de valorisation et de modernisation des infrastructures portuaires, dans le but d'améliorer l'attractivité



de cet espace stratégique.

Selon les responsables locaux, ce projet ambitionne de dynamiser l'activité économique et touristique de la wilaya, en facilitant l'accès au site et en

favorisant l'exploitation optimale des espaces commerciaux. Cette démarche devrait également contribuer à améliorer le cadre urbain et à renforcer l'image d'Annaba en tant que destination



touristique et économique de premier plan. Les autorités locales ont souligné que cette opération constitue une étape importante dans le programme de réhabilitation et de

développement du front maritime, en adéquation avec la stratégie nationale visant à promouvoir le développement local et à soutenir l'investissement.

Le Chef de daïra d'Annaba s'enquiert des conditions de suivi du service public

Imen.B

Dans le cadre des activités du Chef de daïra et dans le prolongement des visites quotidiennes dédiées au suivi du service public, le Chef de Daïra a effectué, une visite de terrain à la direction des affaires générales de la commune d'Annaba, située au Champ de Mars. Cette visite s'inscrit dans une démarche visant à évaluer de près la qualité des prestations offertes aux citoyens, à veiller à l'amélioration continue du service public et à s'assurer du bon accueil des usagers, ainsi que de la prise en charge optimale de leurs différentes demandes administratives. Au cours de



cette visite, le Chef de daïra a inspecté les conditions de travail des employés, de l'organisation interne des services et du respect des délais de traitement des dossiers, tout en insistant sur la nécessité de faciliter les

procédures administratives et de garantir un service efficace, transparent et respectueux des citoyens. Il a également rappelé l'importance du sens du service public, de la disponibilité du personnel et de l'écoute attentive



des préoccupations des citoyens, soulignant que l'amélioration de la relation administration-administré demeure une priorité des pouvoirs publics. À travers ces visites de terrain, le Chef de Daïra réaffirme sa volonté de

renforcer la qualité du service public, d'améliorer les conditions d'accueil et de contribuer à une administration moderne, performante et proche du citoyen.

ANNABA / EL HADJAR**Le Chef de daïra préside une réunion de travail sur le fonctionnement des services de la commune****Imen.B**

En application des instructions du wali, inhérentes au suivi du fonctionnement des services de la commune d'El Hadjar, le Chef de la Daïra d'El Hadjar a présidé, hier, au siège de la daïra, une réunion de travail et de coordination consacrée à une évaluation du fonctionnement des différents services communaux et au renforcement de la coordination entre les différentes structures. Ont pris part à cette réunion, le Secrétaire général de la daïra d'El Hadjar, le Secrétaire général de la commune d'El Hadjar et les



chefs de services et de bureaux de la commune d'El Hadjar. L'ordre du jour a été centré au suivi du fonctionnement des

départemental et l'examen des réserves et insuffisances relevées par les services de la wilaya. À l'issue des travaux, le Chef de daïra d'El Hadjar a émis une série d'instructions, portant notamment sur la prise en charge immédiate des réserves et insuffisances signalées par les services de la wilaya et leur levée dans les plus brefs délais, insistant sur la nécessité de renforcer la coordination continue entre les différents services et bureaux communaux, tout en améliorant les mécanismes de travail conjoint, le respect strict des instructions et orientations émanant des

autorités de wilaya, ainsi que de la hiérarchie administrative, d'accentuer les efforts sur le terrain et d'élever le niveau de performance administrative et de la qualité du service public ainsi que l'institution d'un suivi périodique et d'une évaluation continue du fonctionnement des services, afin de garantir l'efficacité des mesures prises et la concrétisation des objectifs fixés. Cette réunion s'inscrit dans une dynamique visant à améliorer la gestion administrative, à renforcer la qualité du service public et à répondre de manière efficace aux attentes des citoyens de la commune d'El Hadjar.

Le président de l'APC d'El Bouni poursuit ses rencontres directes avec les habitants**S.F**

Dans le cadre du renforcement du dialogue direct avec les citoyens, le président de l'Assemblée populaire communale, Hazem Faïçal, a reçu, dans la soirée d'hier, plusieurs citoyens au siège de la commune, et ce, jusqu'à des heures tardives de la nuit, s'inscrivant ainsi dans la continuité des séances d'accueil ouvertes dédiées à la prise en charge des préoccupations des administrés.

Cette permanence a connu une affluence notable, marquée par un nombre de citoyens reçus dépassant les moyennes habituellement enregistrées lors des précédentes séances d'accueil, témoignant ainsi de



l'intérêt croissant accordé à ce type de rencontres de proximité. Au cours de ces échanges, le président de l'APC a prêté une oreille attentive aux différentes préoccupations soulevées par les citoyens. Plusieurs dossiers ont été examinés, donnant lieu à

des explications et orientations nécessaires. Certaines situations ont fait l'objet d'un traitement immédiat, conformément à leur nature et dans le respect des cadres juridiques et réglementaires en vigueur. Quant aux autres doléances, elles ont



été orientées vers les services compétents pour leur suivi et leur prise en charge. À travers ces rencontres, les autorités communales réaffirment leur volonté de consolider les mécanismes d'écoute, de proximité et de

prise en charge effective des préoccupations des citoyens, dans une démarche visant à améliorer le service public et à renforcer la communication avec les administrés.

ANNABA / PROTECTION CIVILE**Poursuite des campagnes de sensibilisation contre les risques du monoxyde de carbone**

Imen.B

Dans le cadre des campagnes de sensibilisation menées par la protection civile d'Annaba, une action de prévention a été organisée au sein de l'établissement éducatif école primaire "Saci Benmoussa", située à Sidi Salem. Cette initiative s'inscrit dans la continuité des efforts déployés par les services de la protection civile afin de prévenir les dangers liés à l'intoxication au monoxyde de carbone, un gaz incolore, inodore et extrêmement dangereux,

souvent responsable d'accidents graves, voire mortels, notamment en période hivernale. Lors de cette campagne, les agents de la protection civile ont procédé à des séances de sensibilisation au profit des élèves et du personnel éducatif, axées sur les causes de l'intoxication, les gestes de prévention à adopter, ainsi que les comportements à éviter lors de l'utilisation des appareils de chauffage et de cuisson. Des explications simples et adaptées à l'âge des élèves ont été fournies afin de renforcer la culture de prévention dès le milieu scolaire. Les intervenants

ont également insisté sur l'importance de la ventilation des locaux, de l'entretien régulier des appareils à gaz, ainsi que sur la nécessité de faire appel à des professionnels qualifiés pour toute installation ou réparation. À travers ces actions de proximité, la protection civile d'Annaba réaffirme son engagement à protéger les citoyens, à diffuser une culture de prévention et à réduire les risques d'accidents domestiques, en particulier ceux liés au monoxyde de carbone.

ANNABA / LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE : Démantèlement de deux réseaux criminels et saisie de près de 21 kg de kif traité en une semaine

Imen.B

Les unités opérationnelles de la sûreté de wilaya poursuivent leurs opérations de lutte contre les réseaux de trafic de drogue, infligeant des coups successifs aux barons de ce fléau. Dans ce cadre, le service régional de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants d'Annaba a réussi, en l'espace d'une semaine, et à l'issue de deux opérations distinctes, à démanteler deux réseaux criminels organisés spécialisés dans le trafic



de drogues, avec la saisie d'une quantité avoisinant 21 kilogrammes de kif traité. La première opération s'est soldée par des résultats significatifs,

notamment l'arrestation de cinq (05) individus, âgés entre 35 et 51 ans, en sus de la saisie de 30 plaquettes de drogue, pour un poids total estimé à

03 kilogrammes, y compris une quantité de comprimés psychotropes ainsi que la saisie d'une somme d'argent en monnaie nationale provenant des revenus du trafic, estimée à près de 71 millions de centimes et la récupération de trois (03) véhicules touristiques utilisés pour le transport des stupéfiants. La seconde opération, menée séparément, a permis l'arrestation de deux (02) individus, âgés de 41 et 50 ans ainsi que la saisie de 174 plaquettes de drogue, d'un poids total estimé à 17 kilogrammes

et 800 grammes, la saisie d'un véhicule touristique servant au transport des substances. Ces deux opérations qualitatives témoignent de la vigilance permanente et de l'efficacité des services de la sûreté nationale, qui poursuivent sans relâche leur lutte contre toutes les formes de criminalité, en particulier le trafic de stupéfiants, afin de préserver la sécurité et la santé des citoyens. Les suspects ont été présentés devant les juridictions territorialement compétentes, après l'achèvement des procédures légales en vigueur.

Annaba participe à la journée de formation sur le leadership de la créativité et de l'innovation à l'Université Ferhat Abbas – Sétif

S.F

L'Université "Ferhat Abbas" de Sétif a accueilli les activités d'ouverture d'une journée de formation consacrée au leadership de la créativité et de l'innovation, organisée dans le cadre de la rencontre régionale des universités de l'Est. Cette manifestation académique a enregistré la participation du vice-recteur chargé de la formation supérieure des premier et deuxième

cycles, de la formation continue, des diplômes et de la formation graduée, aux côtés de plusieurs structures universitaires spécialisées dans l'accompagnement et la promotion de l'innovation.

Ont également pris part à cette rencontre la Maison de l'Entrepreneuriat de l'Université Badji Mokhtar d'Annaba, le Centre de développement de l'entrepreneuriat, ainsi que le Centre d'appui à la technologie et à l'innovation.

Cette journée de formation

vise à renforcer la culture de l'innovation au sein du milieu universitaire, à encourager l'esprit entrepreneurial chez les étudiants et les chercheurs, ainsi qu'à développer les compétences en matière de gestion de projets innovants. Elle constitue également un espace d'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les établissements universitaires participants.

À travers ce type d'initiatives, les universités de l'Est du pays réaffirment leur engagement



à promouvoir la recherche scientifique appliquée et à soutenir les mécanismes d'innovation, contribuant ainsi au développement économique et technologique national.

Annaba accueillera la 3^e Journée FMC dédiée à la physiologie et à l'oncologie

S.F

La wilaya d'Annaba s'apprête à accueillir un important rendez-vous scientifique dans le domaine médical à l'occasion de la 3^e Journée de Formation Médicale Continue (FMC) consacrée à la physiologie et à l'oncologie, prévue le 14 mai 2026 à l'hôtel Sabri - Annaba.

Organisée par le Service de physiologie clinique et explorations fonctionnelles du

CHU d'Annaba, en collaboration avec le Service d'oncologie du CHU d'Annaba, la Faculté de médecine d'Annaba ainsi que l'AAPMEF, cette rencontre scientifique vise à mettre en lumière les dernières avancées dans le domaine de la recherche et de la prise en charge des pathologies oncologiques.

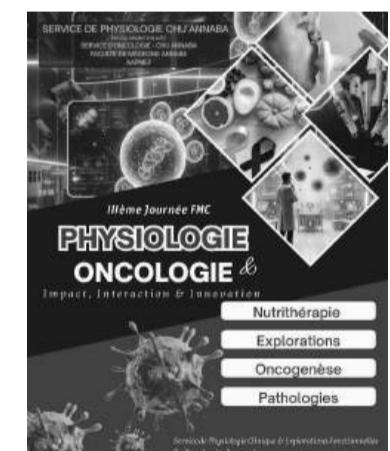
Placée sous le thème « Impact, Interaction et Innovation », cette journée abordera plusieurs axes majeurs, notamment la

nutrithérapie, les explorations fonctionnelles, les mécanismes d'oncogenèse ainsi que les différentes pathologies liées au cancer. L'événement constituera un espace d'échanges scientifiques entre spécialistes, chercheurs et praticiens, permettant de partager expériences et innovations thérapeutiques.

Encadrée par le Professeur Boucherit-Benarab, cette manifestation scientifique

ambitionne de renforcer la formation continue du personnel médical et de promouvoir l'actualisation des connaissances en matière de diagnostic et de traitement des maladies oncologiques.

À travers ce type d'initiatives, le CHU d'Annaba confirme son engagement en faveur du développement de la recherche médicale et de l'amélioration de la qualité des soins au bénéfice des patients.



ANNABA / DIRECTION DU COMMERCE Contrôle du lancement des soldes d'hiver

Imen.B

Dans le cadre de l'application des directives du ministère du commerce intérieur et de la régulation du marché national, la direction du commerce d'Annaba, à travers le service de contrôle des pratiques commerciales, a effectué une sortie de contrôle sur le terrain afin de constater le lancement de l'opération de

vente en soldes hivernales. Cette opération vise à s'assurer du respect des conditions légales encadrant les ventes en soldes, notamment en ce qui concerne l'affichage des prix avant et après réduction, la transparence des transactions commerciales ainsi que la protection des droits des consommateurs. La sortie de contrôle a été couverte par la Radio d'Annaba, contribuant ainsi à informer le grand public



sur le déroulement de cette opération et à sensibiliser les

commerçants à l'importance du respect de la réglementation en vigueur. Les agents de contrôle ont procédé à des visites de plusieurs commerces afin de vérifier la conformité des pratiques commerciales, l'existence des autorisations nécessaires, ainsi que la véracité des réductions annoncées. Ils ont également rappelé aux commerçants l'obligation de respecter les périodes officielles

des soldes et de garantir la qualité des produits mis en vente. À travers ces actions, la direction du commerce de la wilaya d'Annaba réaffirme son engagement à assurer la transparence du marché, à lutter contre les pratiques commerciales frauduleuses et à protéger le consommateur, tout en veillant à l'organisation saine et réglementée des activités commerciales saisonnières.

Les seuils de déclaration environnementale ont été relevés pour les élevages bovins

Les élevages laitiers auront à s'enregistrer à partir de 201 vaches, contre 151 auparavant. Très attendue, cette annonce figurait parmi les promesses du gouvernement ces dernières semaines pour répondre à la colère des agriculteurs, selon le monde fr.

Le gouvernement a relevé, mardi 3 février, les seuils à partir desquels les élevages bovins doivent s'enregistrer auprès des autorités et non simplement se déclarer, une mesure de simplification attendue de longue date par les éleveurs.

Les installations de nouveaux élevages relèvent du régime des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), qui comporte trois catégories : la déclaration (une procédure dématérialisée peu contraignante), l'enregistrement (avec un dossier plus complet sur les impacts environnementaux) et enfin l'autorisation pour les plus grands cheptels, une procédure lourde et coûteuse selon les



fédérations d'éleveurs concernés. Selon le décret paru mardi au Journal officiel, les élevages laitiers n'auront plus à s'enregistrer qu'à partir de 201 vaches, contre 151 auparavant. Ce texte intervient presque sept mois après le vote de la loi visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur, dite Duplomb, qui prévoit un relèvement des seuils d'autorisation pour les élevages de poules, de poulets, de porcs

et de truies. Très attendu, il figurait parmi les promesses du gouvernement ces dernières semaines pour répondre à la colère des agriculteurs. Les bovins n'étaient pas directement concernés par la loi Duplomb, car ils ne figurent pas dans la directive européenne relative aux émissions industrielles sur laquelle est basé le régime ICPE français pour les élevages avicoles et porcins. Le cheptel moyen en

augmentation depuis dix ans. La loi d'orientation agricole et la loi Duplomb ont en revanche ouvert la voie au relèvement par décret des seuils pour les élevages bovins. En 2023, 2 000 exploitations, soit 5 % des élevages laitiers, avaient plus de 150 vaches. Le cheptel moyen était de 70 vaches laitières, un chiffre en constante augmentation depuis plus de dix ans. Pour les élevages destinés à l'engraissement de veaux et de bovins, l'enregistrement se fera à partir de 501 bovins contre 401 auparavant.

Dans une lettre aux syndicats et interprofessions réclamant ces mesures, les ministères de la transition écologique et de l'agriculture écrivaient en mai que « le nombre d'élevages relevant de l'enregistrement serait ainsi divisé par trois ». Le décret acte par ailleurs le relèvement des seuils pour les élevages avicoles et porcins prévus par la loi Duplomb, mais ce relèvement n'entrera

en vigueur que plus tard dans l'année, après l'entrée en vigueur de la réforme de la directive européenne qui les encadre. Les seuils pour les bovins avaient déjà été relevés dans le cadre d'un plan de soutien à l'élevage en 2016 et, en 2024, un décret avait complètement sorti les élevages bovins du champ d'application de l'évaluation environnementale systématique, une procédure distincte du régime ICPE.

Le gouvernement veut par ailleurs répondre à la demande des fédérations d'éleveurs de sortir l'élevage du régime ICPE pour créer une police spéciale. Cela figure dans un projet de loi de transposition du droit européen en cours d'examen au Parlement.

Un autre décret portant application de la loi Duplomb a été publié mardi, actant les modifications concernant l'enquête publique pour les projets d'élevage. Les réunions publiques peuvent ainsi être transformées en simple permanence en mairie.

Cancers du poumon

Vers un dépistage aux importants bénéfices en santé publique

Alors que des expérimentations sont déjà menées localement, un programme pilote national de dépistage des tumeurs pulmonaires par scanner, ciblant fumeurs et ex-fumeurs de 50 ans à 74 ans, doit débuter en mars ou en avril. Bénéfice attendu : une baisse de 21 % de la mortalité par ce cancer, selon le monde fr.

« Le dépistage organisé du cancer du poumon pourrait sauver jusqu'à 7 500 vies par an en France », souligne Sébastien Couraud, en amont de la Journée mondiale de lutte contre le cancer, mercredi

4 février. Le chef du service de pneumologie des Hôpitaux civils de Lyon a de quoi se réjouir : le programme pilote national de dépistage du cancer du poumon qu'il coordonne, annoncé en mars 2025 par l'Institut national du cancer (INCa), débutera finalement en mars ou en avril. Ce dépistage cible les fumeurs ou ex-fumeurs masculins ou féminins de 50 ans à 74 ans, qui consomment ou ont consommé au moins l'équivalent d'un paquet de cigarettes par jour pendant vingt ans (ou deux paquets par jour pendant dix ans,

dix cigarettes par jour pendant quarante ans...). Le tabac, rappelons-le, est responsable de 85 % de ces cancers en France. Le dépistage passe par la réalisation d'un scanner thoracique à faible dose, un examen non douloureux d'une quinzaine de minutes. Côté sécurité, « un scanner équivaut à six mois d'irradiation naturelle, un risque minime », précise Marie-Pierre Revel, cheffe du service de radiologie à l'hôpital Cochin (AP-HP) à Paris, qui coordonne aussi ce programme.



Les refus d'obtempérer en hausse de 11% sur un an, avec 28 200 cas, selon Laurent Nuñez

La réponse sera toujours très ferme », a insisté le ministre de l'intérieur, en précisant que sur l'ensemble des refus d'obtempérer enregistrés en 2025 « plus d'un tiers constituait une mise en danger de la vie d'autrui », selon le monde fr.

Le ministre de l'intérieur, Laurent Nuñez, a relevé mardi 3 février qu'il y avait eu 28 200 refus d'obtempérer en 2025, soit une augmentation de 11 % sur un an.



Le ministre s'exprimait sur TF1 après que « 9 policiers ont été blessés en vingt-quatre heures » lors de refus d'obtempérer, notamment à Nantes et en Seine-et-Marne.

Faisant état de deux nouveaux refus d'obtempérer dans la nuit de lundi à mardi, l'un à Saint-Cyr-l'Ecole (Yvelines) et l'autre entre Toulouse et Carcassonne, qui a donné lieu à une course-poursuite de « 94 km », M. Nuñez a estimé qu'il y avait «

de moins en moins de respect de l'autorité ».

Il a rappelé avoir donné pour instruction aux policiers et gendarmes d'« engager des poursuites systématiques ». « La réponse sera toujours très ferme », a insisté le ministre, en soulignant que sur les 28 200 refus d'obtempérer enregistrés en 2025 « plus d'un tiers constituait une mise en danger de la vie d'autrui ».

Le déficit de l'Etat en baisse de 20 % en 2025 grâce aux bonnes recettes fiscales

L'Etat a dépensé 125 milliards d'euros de plus qu'il n'a engrangé de recettes en 2025, a annoncé Bercy, mardi 3 février. Soit 31,6 milliards d'euros de moins qu'en 2024. Un moindre déficit qui s'explique presque uniquement par de bonnes rentrées fiscales. Les dépenses, elles, n'ont pratiquement pas bougé, selon le mondefr.

Malgré quelques ratés, quelques fuites ou quelques fraudes ici ou là, la machine



fiscale française tourne plutôt rond. L'argent rentre dans les caisses. C'est ce que montrent les comptes de l'Etat pour 2025 publiés par

le ministère de l'économie et des finances, mardi 3 février. Après deux années de dérapage spectaculaire par rapport aux prévisions,

les bonnes recettes fiscales ont permis cette fois-ci d'atteindre le déficit visé, et même un peu moins. Ce n'était pas gagné.

Au total, le déficit reste massif. L'Etat a dépensé 124,7 milliards d'euros de plus qu'il n'a engrangé de recettes en 2025. Dit autrement : pour 100 euros qui arrivent dans les caisses de l'Etat, 131 euros en sortent pour financer les écoles, la police, l'armée, les hôpitaux, payer les intérêts sur la dette, etc.

La différence est couverte par des emprunts, toujours plus imposants, et à un coût croissant.

La bonne nouvelle, c'est que ce déficit a reculé de 31,6 milliards d'euros, soit 20 %, en un an. Une diminution plus marquée encore que dans les dernières prévisions. Il s'agit de « la plus forte baisse annuelle du déficit à financer observée depuis 2020 », se félicite Amélie de Montchalin, la ministre des comptes publics.

Au Costa Rica, la présidente élue Laura Fernandez compte poursuivre la ligne de « droite dure » de son prédécesseur

La dauphine de l'actuel président, Rodrigo Chaves, qui a remporté haut la main les élections dimanche, propose une réforme des institutions qui « sabotent » l'Etat et une politique de « main de fer » contre la délinquance, selon le monde fr.

Le Costa Rica sera de nouveau gouverné par une droite dure jusqu'en 2030, après l'écrasante victoire de la dauphine de l'actuel président, Rodrigo Chaves, au pouvoir depuis 2022. A 39 ans, Laura Fernandez, ancienne ministre de la

planification économique puis ministre de la présidence du gouvernement Chaves, a remporté 48 % des votes dimanche 1er février, et sera la deuxième femme à gouverner ce pays de 5,2 millions d'habitants après Laura Chinchilla (2010-2014).

« Son projet politique présente toutes les caractéristiques de l'ultradroite qui gouverne aujourd'hui plusieurs pays d'Amérique latine, comme l'Argentine, le Chili, le Salvador ou encore le Honduras récemment, estime la politiste de l'université du

Costa Rica, Ilka Treminio. Laura Fernandez a mis en avant sa foi catholique pendant cette campagne, mais a aussi su s'allier aux Eglises évangéliques ; une alliance qui a sans doute beaucoup compté dans sa victoire. »

Toute de blanc vêtue et le poing levé en signe de victoire, la présidente élue s'est exprimée dimanche soir devant ses partisans : « Le Costa Rica a voté pour la continuité du changement, un changement qui veut perfectionner les institutions et les rendre au peuple souverain. » Par «



changement », elle entendait la politique menée par le président Rodrigo Chaves, qui quittera son poste le 8

mai, mais devrait intégrer le gouvernement de Laura Fernandez, comme cette dernière l'a indiqué.

L'or et l'argent chutent sur fond d'incertitudes liées à la Réserve fédérale américaine

L'or a perdu plus de 900 dollars l'once depuis son record du 29 janvier, l'argent près d'un tiers de sa valeur en une séance, selon le monde fr. L'or et l'argent ont continué leur glissade, lundi 2 février, sur un rythme certes moins effréné que vendredi. L'or se négociait à 4 693 dollars (3 973 euros) l'once dans la soirée, soit une dégringolade de plus de 900 dollars depuis le plus haut atteint le 29 janvier, à 5 590 dollars l'once. L'argent se vendait pour sa part à 79 dollars

l'once, contre 121 dollars le 29 janvier. Les deux métaux précieux avaient connu leur pire journée vendredi 30 janvier, avec la plus grosse perte sur une session depuis les années 1980 (-11 % pour l'or, -33 % pour l'argent). Cette violente chute intervient après plusieurs semaines de hausse, notamment liée à la situation géopolitique. Les prétentions de Donald Trump sur le Groenland, au détriment de ses alliés européens, ont notamment provoqué une grosse tension sur les marchés obligataires

: les investisseurs ont réduit leur exposition au dollar et ont cherché refuge dans les métaux précieux, poussant les valeurs à la hausse, surtout celle de l'or, qui a atteint son plus haut historique. Les marchés se préparaient à une correction un jour ou l'autre, mais elle a été plus violente que prévu.

L'euphorie sur le marché des métaux précieux a pris fin avec la désignation de Kevin Warsh pour être le futur président de la Réserve fédérale. L'économiste, qui a déjà été membre du Conseil

des gouverneurs de la banque centrale entre 2006 et 2011, a été choisi par Donald Trump après des mois d'hésitation. Même s'il doit encore passer l'étape de la validation par le Sénat, sa nomination est perçue comme un signal que la future baisse des taux n'est pas acquise.

Par rapport à d'autres candidats, comme Kevin Hassett, proche conseiller économique de Donald Trump, Kevin Warsh est considéré comme moins enclin à obéir aux consignes présidentielles.

Sa préoccupation concernant l'inflation trop élevée (2,7 % en décembre sur douze mois) pourrait le pousser à être davantage à l'écoute des « faucons » de l'institution, favorable à une politique monétaire plus restrictive. Rassurés par ce profil plus indépendant que prévu, les marchés ont donc réagi en vendant leur or. Le dollar est également remonté un peu après avoir beaucoup chuté, ce qui fait mécaniquement descendre le prix de l'or, libellé en billets verts.

Boudaoui se dirige vers un scénario non désiré



Hicham Boudaoui a enfin retrouvé les terrains avec l'OGC Nice. Longtemps absent des matchs des Aiglons, y compris après son retour du Maroc, l'international algérien espérait pourtant tourner la page dès le mercato hivernal. Désireux de s'offrir une nouvelle aventure, il pourrait finalement être contraint de prolonger son séjour sur la Côte d'Azur. Galatasaray s'était pourtant manifesté avec une offre de prêt de six mois assortie d'une option d'achat estimée aux alentours de 15 millions

d'euros. Mais faute d'accord avec la direction niçoise, le club turc n'a pas donné suite. Selon la presse locale, les dirigeants stambouliotes se sont depuis réorientés vers la piste menant à Soungoutou Magassa, un dossier très proche d'être finalisé.

Le mercato se referme, les options se réduisent
Dimanche face à Brest, Boudaoui a disputé les vingt dernières minutes de la rencontre, conclue par un match nul à l'Allianz Riviera (2-2). Avec la fermeture du marché des transferts dans les cinq grands championnats européens, il ne lui reste désormais qu'un mince espoir via d'autres ligues. Pour l'heure, aucune approche concrète n'a été enregistrée depuis l'échec de la piste Galatasaray.

La tendance actuelle s'oriente donc vers une poursuite de l'aventure avec l'OGC Nice. Un scénario contrarié pour Boudaoui, qui souhaitait partir, mais qui devra rapidement relever la tête, conserver son niveau et sa condition physique en vue de la Coupe du monde 2026, où un départ l'été prochain reste plus que jamais envisagé.

USMA / Mercato d'hiver : L'arrivée d'Achraf Abada gelée



Annoncé à l'USM Alger dans les toutes dernières heures du mercato hivernal, Achraf Abada se retrouve aujourd'hui au cœur d'un véritable imbroglio administratif. Le défenseur central n'a toujours pas été qualifié et, sauf improbable retournement de situation, ne le sera pas durant cette fenêtre des transferts, a appris La Gazette du Fennec d'une source proche du dossier.

L'accord entre les différentes parties a été conclu samedi soir, à quelques heures seulement de la clôture officielle du mercato.

Une véritable course contre la montre s'est alors engagée pour l'USMA afin d'enregistrer sa nouvelle recrue sur la plateforme FAF-Connect avant la deadline fixée à minuit. Mais pour des raisons qui restent à ce stade inexpliquées, cette formalité n'a pas été accomplie dans les temps. Résultat : l'enregistrement d'Achraf Abada n'a jamais été validé. À l'heure où nous écrivons ces lignes, le joueur est donc toujours considéré, d'un point de vue réglementaire, comme un élément de l'ASO Chlef. Selon une source au sein de

la Fédération algérienne de football consultée par La Gazette du Fennec, les chances de voir Abada qualifié avec les Rouge et Noir cet hiver sont infimes, voire nulles. La seule option théoriquement envisageable serait de l'engager en tant que joueur libre, après une résiliation de contrat avec ou sans juste cause. Un scénario jugé toutefois très peu probable. En effet, la commission du statut du joueur exige que le footballeur concerné soit sans club pour des raisons bien précises, autrement dit au chômage durant la phase

aller, afin d'entrer dans ce cadre réglementaire, condition qu'Achraf Abada ne remplit pas. De plus, une telle qualification nécessiterait la validation préalable de la FIFA. Or, selon notre source, l'instance internationale pourrait rejeter le dossier pour la simple raison que le joueur ne répond pas aux critères requis. Et encore, il faut se poser la question de savoir comment la comptabilité de l'USMA, le cas échéant, justifierait sur le papier l'argent déboursé pour le recrutement d'un joueur « officiellement »

libre. C'est dire à quel point le dossier est compliqué. Dans ces conditions, il apparaît hautement improbable que l'USM Alger parvienne à qualifier Achraf Abada par les voies réglementaires durant ce mercato hivernal. Sauf surprise, le dossier devra être repoussé à l'intersaison. À noter toutefois qu'une bonne nouvelle est venue égayer l'actualité du club algérois. Azzi a finalement été qualifié cet après-midi et est désormais apte à porter les couleurs de l'USMA dès les prochaines rencontres, nous a confirmé notre source.

Liga

PSG : Le Real Madrid met la pression sur Vitinha

La presse espagnole dévoile de nouvelles informations sur l'intérêt du Real Madrid pour le milieu portugais du Paris Saint-Germain.

C'est un serpent de mer qui revient très souvent dans la presse madrilène ces derniers mois : le Real Madrid souhaiterait enrôler Vitinha pour lui confier les clés de son milieu de terrain dès l'été prochain. Les médias ibériques avaient même évoqué une clause dans son contrat, lui permettant de quitter le club parisien contre 90 millions d'euros. Les clauses libératoires n'existant pas dans les contrats des joueurs en France, il s'agirait - dans le cas où elle existe bel et bien - d'une clause signée sous seing privé, ou d'un gentlemans agreement

entre le joueur et ses dirigeants. Quoi qu'il en soit, s'il est évident que le Paris Saint-Germain ne laissera pas filer son joueur facilement, du côté de Madrid, on semble y croire. Et ce malgré les relations entre les deux clubs, devenues exécrables, suite à divers dossiers comme la Super League Européenne - Nasser Al-Khelaïfi est une grosse tête de l'UEFA, Florentino Pérez est pour la création de ce nouveau tournoi - ou l'affaire Mbappé.

Vitinha doit passer à l'action
La Cadena SER, média plus que sérieux outre-Pyrénées, en dit un peu plus ce lundi. On y apprend que Vitinha est toujours la priorité du Real Madrid pour renforcer son milieu cet été, et qu'il existe bien un accord

privé dans son contrat pour qu'il quitte le PSG s'il le souhaite. Mais surtout, on apprend que le Real Madrid attend que Vitinha se manifeste. C'est le joueur qui doit faire le premier pas s'il souhaite rejoindre le Bernabéu. La balle est donc dans le camp de Vitinha. S'il souhaite partir, il doit le faire savoir à la direction du PSG et du Real Madrid, et à partir de ce moment, les Merengues lanceront l'opération. Si une clause libératoire de 90 millions d'euros avait été évoquée il y a quelques mois, la Cadena SER évoque aujourd'hui un transfert qui pourrait se conclure autour des 100 millions d'euros. Affaire à suivre...



Süper Lig / Fenerbahçe : **Pourquoi le transfert de N'Golo Kanté a capoté**



Annoncé du côté de Fenerbahçe, N'Golo Kanté n'a toujours pas été officialisé. La faute à un mauvais timing, qui semble avoir de lourdes conséquences. Ceux qui s'inquiétaient parfois de l'âge de N'Golo Kanté (34 ans) et de sa capacité à enchaîner les matches se rassureront en constatant que le milieu de terrain français a joué 4 rencontres dans leur intégralité en 13 jours avec Al-Ittihad. Potentiellement ses dernières minutes avec le club saoudien qui l'avait totalement relancé après sa fin d'aventure avec Chelsea gâchée par les blessures.

est concerné par un transfert vers Fenerbahçe, le club turc aux énormes ambitions avec un mercato hivernal copieux (arrivées de Mattéo Guendouzi et Sidiki Chérif notamment). Mais alors que l'opération était annoncée comme bouclée par l'ensemble des médias, aucune officialisation n'est encore intervenue. Pourquoi ? Le transfert de N'Golo Kanté à Fenerbahçe était lié à deux autres dossiers. D'abord le départ de Karim Benzema vers Al-Hilal, désormais officiel, mais qui a mis du temps à se décanter. Et Al-Ittihad avait négocié, dans le cadre du transfert de Kanté, un échange avec Youssef En-Nesyri, l'attaquant international marocain. Le retard pris par le

transfert de Benzema a eu un impact sur ce double coup. Si, en Turquie, le mercato hivernal fermera ses portes vendredi, il se clôturait lundi soir à minuit heure locale (22h heure française) en Arabie saoudite.

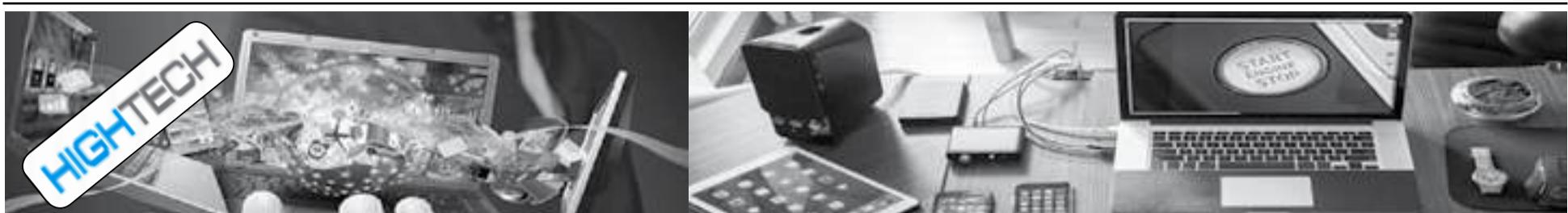
Le transfert d'En-Nesyri pas enregistré à temps

Les deux transferts, Kanté au Fener et En-Nesyri à Al-Ittihad, ont bien été entrés dans le logiciel TMS de la FIFA. Mais pour En-Nesyri, le temps était déjà dépassé. Une dérogation a été demandée pour valider ce transfert, qui débloquerait l'officialisation de N'Golo Kanté à Fenerbahçe. Mais le club turc a visiblement décidé de passer à autre chose, et a publié un communiqué incendiaire.

pour expliquer la situation à ses supporters et pointer du doigt la responsabilité d'Al-Ittihad dans cet échec.

« Conformément aux demandes de notre équipe technique, des accords ont été conclus avec les joueurs ; les examens médicaux du joueur concerné par le transfert ont été effectués, les autorisations nécessaires ont été obtenues et notre club a rempli toutes ses obligations dans les délais impartis. Les documents relatifs à l'enregistrement du transfert ont été correctement et intégralement téléchargés dans le système dans le délai imparti. Cependant, en raison d'une saisie incorrecte des informations TMS par le club adverse, les transactions n'ont

pu être finalisées dans les délais impartis, indépendamment de notre club. Par conséquent, une prolongation a été demandée, des discussions ont été menées avec la FIFA et toutes les démarches ont été entreprises pour résoudre le problème. Malgré cela, le club adverse n'a pas finalisé les transactions sans nous fournir aucune justification. En raison de ces événements, le processus de transfert n'a malheureusement pas pu être finalisé. Nous comprenons et partageons la déception que ce processus a engendrée au sein de notre communauté », peut-on lire. Fenerbahçe semble donc définitivement abandonner le dossier Kanté...



Une découverte inattendue

Le cerveau des gamers se développe différemment

Les jeux vidéo ne sont pas seulement une source de divertissement. Ils peuvent aussi être un moyen d'améliorer ses capacités cognitives. C'est ce que révèle une étude menée par l'Université de Western en collaboration avec le Science and Industry Museum de Manchester. Les résultats, publiés dans le cadre du Manchester Science Festival, montrent que jouer à des jeux vidéo peut avoir un impact positif sur la cognition, mais pas nécessairement sur la santé mentale.

L'étude canadienne, intitulée «Brain and Body», a impliqué plus de 2 000 participants du monde entier. Ces derniers ont été invités à remplir un questionnaire sur leur mode de vie, suivi de jeux en ligne conçus pour mesurer différents aspects de la



cognition, tels que la mémoire, l'attention, le raisonnement et les compétences verbales. Les résultats sont surprenants : jouer à des jeux vidéo améliore les capacités cognitives, mais n'a pas d'effet notable sur la santé mentale. Selon les données recueillies, les personnes qui jouent fréquemment à des jeux vidéo (cinq

heures ou plus par semaine pour un seul type de jeu) ont des capacités cognitives équivalentes à celles de personnes 13,7 ans plus jeunes. En revanche, ceux qui jouent moins de cinq heures par semaine à divers types de jeux ont des capacités cognitives équivalentes à celles de personnes 5,2 ans plus jeunes.

Quid de l'impact sur la santé mentale ? Constat mitigé

La pratique des jeux vidéo est « associée à une amélioration des capacités cognitives, mais pas à une amélioration ou à une détérioration de la santé mentale, tandis que l'augmentation de l'activité physique est associée à une amélioration de la santé mentale, mais pas à une amélioration ou à une détérioration de la santé cognitive », explique Adrian Owen, professeur à l'université Western.

Ce sont les gamers de plus de 45 ans qui jouent plus aux jeux vidéo que les Z

L'étude a également examiné l'impact de l'exercice physique sur la santé mentale. Les participants, qui respectaient ou dépassaient les recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) de 150 minutes d'activité physique par semaine, étaient 12 % plus susceptibles de ne présenter aucun symptôme de dépression et 9 % plus susceptibles de ne présenter aucun symptôme d'anxiété.

Ces différences en matière de santé mentale n'étaient pas principalement dues aux individus sévement déprimés ou anxieux dans l'étude. Au contraire, l'activité physique a eu le plus grand impact sur ceux dont les symptômes étaient légers ou absents.

Plusieurs études ont démontré les bienfaits des jeux vidéo. Et si la santé des plus jeunes est souvent questionnée, ce sont les gamers de plus de 45 ans qui jouent plus aux jeux vidéo que les Z, affirme une étude.

Ce canon laser peut abattre des drones à 650 km/h

Une première qui change la défense européenne

Le puissant canon laser britannique DragonFire refait parler de lui. Cette fois, il est parvenu à détruire des drones volant à plusieurs centaines de km/h.

C'est une première.

Des drones transformés en munition en Ukraine pour éliminer les troupes au sol. De mystérieux drones de différentes tailles qui survolent des installations sensibles, comme des aéroports ou des sites stratégiques en Europe, les drones font décidément beaucoup parler d'eux en ce moment.

Ces engins, qui sont difficiles à détecter et à neutraliser, sont considérés comme la menace aérienne la plus sérieuse en cette fin

d'année. On parle même de créer un mur antidrones en Europe et parmi les solutions efficaces pour les contrer, il y a les fameux canons laser.

La France, l'Allemagne et le Royaume-Uni mènent ainsi leurs propres projets en la matière et leur développement s'accélère considérablement. Futura avait déjà évoqué le Dragonfire, un puissant rayon laser britannique, doté d'une puissance de 50 kW. Le canon a de nouveau été testé contre des drones. Mais cette fois, il s'agissait d'évaluer sa capacité à détruire des menaces qui évoluaient à très haute vitesse.

Lors de ce test mené sur les côtes écossaises, des drones ont volé à

650 km/h, soit deux fois la vitesse maximale d'une Formule 1. Et malgré cette vitesse, les engins ont pu être suivis par les capteurs du canon. Ils ont été ciblés, verrouillés, puis détruits en les grillant à coups de laser. Détruire un aéronef volant aussi vite est une première pour le Royaume-Uni et sans doute aussi en Europe. La France a déjà mené des essais en mer avec un canon laser, mais il s'agissait de détruire de petits drones qui volaient assez lentement.

Un canon taillé pour les navires de la Navy

Sur une vidéo publiée par le UK Defense Journal, on peut voir ce canon trapu - accompagné de



plusieurs containers - positionné en bord de mer. Des images issues des moniteurs de contrôle montrent également les séquences de suivi et de tir. Le Dragonfire a

été développé par l'industriel de la défense MBDA. Il se destine essentiellement aux navires de la Royal Navy pour assurer leur défense.

Le lecteur de bande renaît

Dans son atelier, un passionné d'informatique rétro a ressuscité la bande perforée en créant une version remise au goût du jour. Ce projet un brin surprenant, baptisé Putapre, redonne vie à une technologie que même des informaticiens n'ont peut-être jamais vue fonctionner. Avant que les disquettes puis les clés USB envahissent nos bureaux, les premières machines déchiffraient des rubans de papier troués. Ces bandes perforées ont depuis longtemps cédé la place

aux supports magnétiques. Pourtant, Skyriver a décidé de leur offrir une seconde jeunesse. Pour ce faire, il a conçu un lecteur de bande perforée fonctionnel avec les technologies d'aujourd'hui, en abandonnant les mécanismes à contact des vieux appareils au profit d'un système optique plus épuré.

Un passionné d'informatique ravive l'utilisation de la bande perforée

Le Putapre repose sur un ensemble réduit de composants : un micro-

contrôleur PIC18 8 bits connecté en USB, un phototransistor et une LED infrarouge. Le système utilise un faisceau lumineux traversant les perforations de la bande, tandis que le capteur enregistre les variations pour permettre la lecture.

Skyriver indique que l'équilibrage entre l'intensité de la LED et la sensibilité du phototransistor a nécessité de nombreux ajustements afin d'éviter les déclenchements indésirables et d'obtenir des transitions fiables. La réduction

de la diaphonie entre canaux a demandé plusieurs modifications matérielles. Le choix du papier s'est également révélé important, certains supports réagissant différemment au passage de la lumière. Pour maintenir la bande alignée devant la LED et le capteur, Skyriver a conçu un guide imprimé en 3D. Cette pièce empêche tout déplacement du support lors de l'avancement et stabilise le trajet optique. Ces ajustements ont été nécessaires pour obtenir une lecture régulière.

Sur le plan logiciel, les fonctions se limitent pour l'instant aux opérations essentielles, même si des améliorations sont visiblement prévues. La vitesse demeure quant à elle relativement modeste : environ cinquante octets par seconde. C'est plus rapide que les anciens lecteurs à contact, certes, mais on reste loin des débits actuels. Skyriver songe même à créer une perforatrice compacte pour produire des bandes sans recourir à des fichiers vectoriels et des découpeuses laser.



Ministère de la Culture et des Arts

Lancement de l'appel à projets cinématographiques dans le cadre de l'aide publique au cinéma pour l'année 2026

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé le lancement de l'appel à projets cinématographiques pour bénéficier d'aides financières dans le cadre du soutien de l'Etat au cinéma au titre de l'exercice 2026, a indiqué samedi un communiqué du ministère.

Ces aides concernent le financement de la production cinématographique et de la coproduction (longs et courts métrages, documentaires), la postproduction, l'écriture et la réécriture de scénarios, ainsi que la distribution, l'exploitation et l'équipement cinématographiques, selon le communiqué.

L'aide en question s'adresse aux porteurs de projets «répondant aux

critères artistiques et techniques en vigueur dans le domaine du cinéma», exigeant notamment que le thème abordé soit original et inédit, que le projet n'ait pas bénéficié d'un financement antérieur au titre du soutien à l'industrie cinématographique, en sus de fixer le taux de contribution de chaque candidat au projet.

Le ministère précise également qu'un bénéficiaire ne peut prétendre à une aide pour plus d'une œuvre par an (à l'exception des établissements sous tutelle). Par ailleurs, aucune subvention ne sera accordée aux postulants n'ayant pas honoré leurs engagements antérieurs relatifs à la réalisation ou à la livraison de leurs projets.

L'octroi de l'aide se fera au cas par



cas, en tenant compte de la valeur artistique du projet, de l'impact socio-culturel et économique attendu.

Outre ces conditions, les candidats souhaitant bénéficier de l'aide dans le cadre du soutien de l'Etat

aux projets cinématographiques sont tenus de présenter un dossier comprenant divers documents, selon chacune des cinq catégories susmentionnées. La liste des documents exigés est accessible via la page Facebook officielle du

ministère.

Les dossiers de candidature doivent être déposés en deux exemplaires (papier et numérique) à compter de dimanche 1er février, au niveau du Centre national de la cinématographie et de l'audiovisuel (CNCA), à Alger.

Le communiqué comporte également la liste exhaustive des projets culturels et artistiques ayant bénéficié de l'aide publique au titre de l'année 2025 dans différents domaines tels que le cinéma, le théâtre et la musique.

Ce soutien s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'Etat visant à accompagner les porteurs de projets et de la poursuite du programme de soutien à la dynamique culturelle nationale.

« Arduna » à AlUla

Quand l'art contemporain scelle une coopération culturelle historique entre la France et l'Arabie saoudite

L'inauguration de l'exposition Arduna marque une étape fondatrice dans le développement culturel de l'Arabie saoudite et dans la coopération franco-saoudienne. Inédite par son ampleur et première du genre en Arabie saoudite et au Moyen-Orient, cette exposition est le fruit d'un commissariat conjoint entre le futur Musée d'Art Contemporain d'AlUla et le Centre Pompidou, avec le soutien de l'Agence française pour le développement d'AlUla (AFALULA).

Présent lors de l'inauguration, Jean-Yves Le Drian, président d'AFALULA, a souligné la portée symbolique et politique de l'événement :

« C'est un grand honneur d'être à vos côtés ici ce soir pour inaugurer "Arduna", exposition fondatrice et inédite dans son ampleur. Je dis fondatrice, parce qu'elle est à la fois un geste artistique majeur, et un geste de confiance entre nos deux pays. »

Un jalon issu de l'accord intergouvernemental de 2018

L'exposition s'inscrit directement dans le prolongement de l'accord intergouvernemental signé en 2018 par la France et

l'Arabie saoudite, en présence du Président Emmanuel Macron et de Son Altesse Royale le Prince héritier Mohammed ben Salmane. Cet accord a ouvert une coopération ambitieuse autour du développement culturel, patrimonial, environnemental et humain d'AlUla, en cohérence avec la Vision 2030 du Royaume.

Jean-Yves Le Drian a rappelé la vision commune à l'origine de cet engagement :

« Cette décision de nos chefs d'État s'inscrivait dans une vision partagée : celle du soutien de la France à la transformation de l'Arabie saoudite, initiée par le Prince héritier dans Vision 2030. L'art et la culture, la valorisation du patrimoine comme l'élán de la création y jouent un rôle majeur. »

Aujourd'hui, les résultats de cette coopération sont visibles et concrets, notamment à travers l'inauguration du pavillon d'exposition, première étape vers le futur Musée d'Art Contemporain d'AlUla prévu à l'horizon 2030.

« Arduna », une exposition ancrée dans son territoire

Intitulée Arduna « Notre Terre », l'exposition revendique un lien étroit avec l'identité d'AlUla.

Une approche que Jean-Yves Le Drian a tenu à distinguer de modèles d'expositions décontextualisées :

« "Arduna" n'est pas une exposition "posée" sur un territoire, hors sol. C'est un modèle de programmation à l'écoute de son temps et surtout à l'écoute d'AlUla et de son identité très singulière, celle d'un territoire où la nature, l'archéologie, la mémoire et l'avenir se répondent à chaque instant. »

Il insiste également sur la démarche de co-construction :

« L'idée n'était pas d'importer un récit, mais de co-développer une exposition et, au-delà, une vision, ancrée dans l'exceptionnelle magie de ce lieu. »

Les commissaires de l'exposition, Candida Pestana et Anne Hiddleston Galloni, ont été saluées pour leur travail approfondi et leur implication tout au long de la préparation de cet événement.

Une première concrétisation du futur musée d'art contemporain d'AlUla

Au-delà de l'exposition, Arduna constitue la première réalisation tangible du partenariat

stratégique conclu en 2023 entre la Commission Royale pour AlUla et le Centre Pompidou. Ce partenariat vise à accompagner la création du futur Musée d'Art Contemporain d'AlUla, appelé à devenir une institution de référence internationale.

Jean-Yves Le Drian a souligné l'engagement global du Centre Pompidou :

« Je suis reconnaissant au Centre Pompidou d'avoir mobilisé son expertise dans tous les domaines : le commissariat, la scénographie, la production, la médiation, l'édition, mais aussi l'accompagnement architectural du pavillon, ainsi que les actions de formation et de mentorat de la future équipe du musée. »

Le futur musée, conçu par l'architecte Lina Gotmeh, se veut à la fois international et profondément enraciné dans son environnement local, notamment à travers son dialogue avec l'espace voisin de Daïmumah.

Une dynamique culturelle franco-saoudienne durable

L'inauguration de Arduna s'inscrit dans une dynamique plus large de coopération culturelle entre la France et l'Arabie saoudite à AlUla. Jean-Yves

Le Drian a rappelé l'ouverture récente de la Villa Hégra, autre jalon majeur de ce partenariat :

« La Villa Hégra témoigne de ce que nous sommes en mesure de construire ensemble : un lieu de création, de recherche, de résidence et de transmission, où les scènes françaises, francophones et saoudiennes se rencontrent et projettent des coopérations fortes. »

La culture comme langage commun

En conclusion, le président d'AFALULA a résumé l'esprit de cette coopération :

« Ce soir, nous inaugurons une exposition. Mais plus profondément, nous célébrons une belle histoire : celle d'un partenariat qui se construit dans la durée, qui investit dans la confiance, et qui choisit la culture comme langage commun. »

L'exposition Arduna illustre ainsi l'ambition partagée de faire d'AlUla un pôle culturel majeur, où le patrimoine exceptionnel du territoire dialogue avec la création contemporaine, au cœur d'un partenariat stratégique entre le Royaume d'Arabie saoudite et la France.



Le Grammy Award à titre posthume salué par la famille de Fela Kuti

A Los Angeles samedi, un Grammy Award a été décerné à Fela Kuti près de trois décennies après sa mort pour saluer l'ensemble de sa carrière.

Dans la famille Kuti, le Grammy Award remis samedi à titre posthume à Fela Kuti n'a rien d'une surprise. Made Kuti, son petit-fils, qui marche aujourd'hui dans les pas de son grand-père, a accueilli avec joie cette reconnaissance du talent multidimensionnel de celui que l'on surnommait le roi de l'afrobeat : j'ai toujours considéré Fela comme l'égal des plus grands artistes de l'histoire de la musique. Peu de musiciens peuvent se vanter d'avoir créé un style aussi audacieux et inventif qu'il a fini par devenir un genre musical à part entière.

L'afrobeat, inventé par Fela Kuti, mêle rythmes traditionnels africains, jazz et funk. Une créativité qui a



inspiré de nombreux artistes contemporains, au point de pousser les Grammy Awards à introduire, en 2024, la catégorie Meilleure performance africaine, largement dominée par des artistes afrobeat.

Son influence à l'échelle mondiale me paraît encore plus extraordinaire, car elle révèle

à quel point cette musique est riche et complexe, au point de s'émanciper des frontières du Nigeria et de l'Afrique, raconte Made Kuti.

Fela Kuti est décédé en 1997 à l'âge de 58 ans. Son héritage perdure aujourd'hui à travers ses fils, Femi Kuti et Seun Kuti, ainsi que son petit-fils Made. Il devient



ainsi le premier artiste africain à recevoir un Grammy Award pour l'ensemble de sa carrière.

Selon Made Kuti, Fela aurait

accepté cette distinction de son vivant, même s'il n'a jamais recherché la reconnaissance du monde extérieur.

«Une Veillée au Sahel», lorsque la comédie musicale combat le terrorisme

La comédie musicale intitulée « une Veillée au Sahel » portée par une collaboration artistique entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger, aborde avec sensibilité les sujets brûlants du Sahel, en faisant de l'art un espace de dialogue, de mémoire et de réflexion.

Sur la même scène à Ouagadougou, trois acteurs de trois pays à savoir le Burkina, le Mali et le Niger. Ces pays sont durement éprouvés par les défis sécuritaires et cette comédie musicale intitulée une veille au Sahel qui fusionne théâtre, danse et musique se veut un cadre porteur d'espoir, d'amour de tolérance de paix et de cohésion sociale.

« Donc une veillée au Sahel, c'est se créer un cadre pour que les différentes communautés du Mali, du Niger du Burkina,



puissent se rencontrer se réunir autour des problèmes qui nous concerne pour nous questionner, et puis essayer d'aller de l'avant, donner beaucoup d'espoir aux populations d'espérer la paix d'espérer la résilience, éveiller à nous les valeurs endogène,

mais aussi c'est dire que c'est possible de travailler ensemble entre l'artiste de ces trois pays que nous pouvons créer des modalités en tout cas des circuits de cirque, de circulation et de création entre nous», déclare Paul Zoungrana, Metteur en scène de la comédie

musical.

À l'image des veillées traditionnelles en Afrique, le spectacle d'une durée d'une heure 50 minutes relate l'histoire d'un jeune qui sombre dans un désespoir total au point de rejoindre un groupe terroriste avec lequel il entend se sacrifier en kamikaze. Mais à travers une veillée de transmission des valeurs endogènes, d'interrogation sur ses réalités contemporaines et de raffermissement du vivre-ensemble, il décide de déposer les armes. Un spectacle qui a permis au public de plonger au cœur de la réalité du Sahel.

« Cela nous rappelle nos valeurs ancestrales, et ils ont relaté l'histoire, je pense que c'est une belle expérience pour ce soir et le fait de redécouvrir », explique

Moustapha Bara, spectateur. Cette représentation réunit 14 artistes qui racontent l'histoire du Liptako-Gourma, entre humour, émotion et mémoire collective. Dans un contexte marqué par l'insécurité au Sahel, l'art est une arme pour ces acteurs.

« Notre arme, c'est le théâtre, c'est notre métier et nous pouvons l'utiliser et nous devons l'utiliser pour combattre pour sensibiliser pour aussi apporter notre contribution au combat actuel », estime Toudeba Bobelle, acteur burkinabé.

Fruit d'une collaboration entre trois structures culturelles de trois pays, une veillée au Sahel entend parcourir l'Afrique pour porter le message de la résilience et de fraternité.

Concert

Entre folk et influences africaines, Fethi Trab développe une musique singulière, nourrie par les racines amazigh de l'Oranie. Porté par une écriture poétique et des sonorités nomades, il construit un univers sensible, entre héritage, mémoire et création contemporaine. Samedi 14 février à 19h30 Institut français d'Algérie à Alger

Fethi Trab

Old soul, new voice

Folk - Rock - Trab

14 février à 19h30

Citation

*Je sourire est
le parfum
du Bonheur.*



Maux de tête : ces 5 signes imposent d'appeler les secours immédiatement, selon le Dr Kierzak

Les maux de tête sont fort heureusement souvent banalins. Mais il arrive que certaines douleurs particulières traduisent une véritable urgence. Voici les 5 signes d'alerte à connaître. Qui n'a jamais eu mal à la tête ? Migraine, fatigue, stress, manque de sommeil ou d'hydratation... Les maux de tête font partie du quotidien de beaucoup de Français. On estime d'ailleurs qu'environ 15 % de la population souffre de migraines, parfois très invalidantes. Dans l'immense majorité des cas, ces douleurs sont bénignes. Mais parfois, un mal de tête peut être le symptôme d'un problème grave, voire d'une urgence vitale. Selon le Dr Gérald Kierzak, médecin urgentiste, certains signes doivent immédiatement alerter et conduire à appeler le 15, sans attendre. Une douleur brutale et violente, dite «coup de tonnerre» L'intensité peut être un premier signe. Un mal de tête qui apparaît soudainement, atteint une intensité maximale en quelques secondes ou minutes, et décrit comme une douleur explosive ou «la pire jamais ressentie» est toujours une urgence. «Ce type de céphalée peut révéler



une hémorragie cérébrale, notamment liée à la rupture d'un anévrisme ou à une dissection artérielle». C'est une urgence vitale absolue : chaque minute de retard augmente fortement le risque de décès. Fièvre associée à une raideur de la nuque Si la fièvre s'accompagne d'une raideur de la nuque, avec l'impossibilité de pencher la tête en avant pour toucher le menton à la poitrine, il faut aussi s'inquiéter. «Ce tableau est très évocateur d'une méningite bactérienne, une infection grave qui peut évoluer rapidement

et devenir mortelle en quelques heures sans traitement antibiotique». L'apparition de troubles neurologiques Faiblesse ou paralysie d'un bras, d'une jambe ou du visage, troubles de la parole, vision double ou perte de vision, confusion, somnolence inhabituelle... Tous ces signes doivent vous inquiéter. «Ces signes peuvent traduire un accident vasculaire cérébral (AVC), une hémorragie cérébrale, une tumeur ou une augmentation de la pression dans le cerveau». Dans certains cas, un traitement urgent est possible, mais

seulement s'il est administré très rapidement, parfois dans les 4h30 suivant les premiers symptômes. Des vomissements en jets avec un mal de tête intense Des vomissements soudains, violents, sans véritable nausée préalable, associés à une céphalée sévère, doivent alerter. «Ils peuvent être le signe d'une pression intracrânienne élevée, liée par exemple à un œdème cérébral ou à une hydrocéphalie». Là encore, direction les secours. Ce signe est particulièrement inquiétant après un traumatisme crânien, chez l'enfant ou le nourrisson. Un mal de tête après un choc à la tête Même si le traumatisme semblait léger au départ, un mal de tête qui apparaît ou s'aggrave après un choc, surtout s'il s'accompagne d'une perte de connaissance, de troubles de la mémoire ou d'une grande fatigue, doit faire consulter en urgence. Certaines hémorragies cérébrales peuvent se révéler plusieurs heures après le traumatisme. Ces autres situations doivent conduire à consulter rapidement Sans appeler immédiatement le 15, une consultation médicale rapide (dans les 24 heures) est

recommandée dans d'autres cas. de maux de tête, selon le Dr Kierzak.

- Si le mal de tête apparaît pour la première fois après 50 ans ou s'aggrave progressivement ;
- Si la douleur est inhabituelle, persistante ou résistante aux antalgiques ;
- Si elle est plus intense le matin ou en position allongée, ce qui peut évoquer une pression intracrânienne élevée ;
- Quand elle s'accompagne d'une douleur oculaire, d'une vision floue ou d'une rougeur de l'œil ;
- Quand elle survient pendant la grossesse ou chez une personne ayant des antécédents d'AVC ou d'anévrisme ;
- Si elle concerne une personne âgée, immunodéprimée ou un enfant, chez qui le seuil d'alerte est plus bas. Face à ces signes, les médecins peuvent être amenés à réaliser un scanner ou une IRM en urgence, parfois complétés par une ponction lombaire, afin de poser rapidement un diagnostic et débuter le traitement adapté. Quoi qu'il en soit, en cas de doute, il vaut toujours mieux appeler les secours que minimiser les symptômes. «Quand il s'agit du cerveau, le temps est un facteur clé» conclut notre expert.

CANCER DU PANCRÉAS : Des chercheurs espagnols éliminent les tumeurs grâce à une trithérapie révolutionnaire

Une équipe de chercheurs espagnols a réussi une prouesse : éradiquer des tumeurs pancréatiques chez la souris grâce à la combinaison de trois médicaments. Cette avancée majeure permet non seulement de réduire la masse tumorale, mais aussi d'empêcher les résistances aux traitements, un défi historique dans la lutte contre ce cancer particulièrement agressif. Le cancer du pancréas reste l'un des plus redoutables. La France compte près de 16 000 nouveaux cas chaque année. Et les médecins le diagnostiquent souvent à un stade avancé, car il se développe pendant longtemps à bas bruit. Ce qui explique pourquoi les traitements actuels sont généralement peu efficaces. Cependant, une étude menée par le Dr Mariano Barbacid et son équipe du Centre National de Recherches Oncologiques (CNIO) à Madrid pourrait bien changer la donne. Pour la première fois, une stratégie thérapeutique est parvenue à faire disparaître complètement la maladie chez des modèles animaux. Un ciblage stratégique du gène KRAS. Le secret de cette réussite réside

dans le ciblage du gène KRAS. Ce «chef d'orchestre» de la prolifération cellulaire est muté dans environ 90 % des cancers du pancréas. Jusqu'à présent, les médicaments qui tentaient de le bloquer étaient rapidement contournés par les cellules cancéreuses. Ces dernières développaient alors des résistances en quelques mois. Pour contourner ce problème, les scientifiques ont opté pour une approche de «verrouillage multiple». Au lieu d'un seul maillon, ils ont bloqué simultanément trois points différents de la voie de signalisation de KRAS. Comme l'expliquent les chercheurs : «C'est comme fixer une poutre au plafond à trois points distincts au lieu d'un seul. Cela la rend beaucoup plus difficile à briser». Une trithérapie sans toxicité majeure La combinaison testée par l'équipe espagnole repose sur trois agents complémentaires :

- Le daraxorrasib (un inhibiteur de KRAS) ;
- L'afatinib (déjà utilisé pour certains cancers du poumon) ;
- Le SD36 (un dégradeur de protéines).

Testée sur trois modèles de souris

différents, dont certaines portaient des tissus tumoraux humains, cette alliance thérapeutique a induit une «régression significative et durable de ces tumeurs expérimentales sans provoquer de toxicités importantes» notent les chercheurs. Un résultat inédit qui prouve qu'il est possible de frapper fort contre la cellule cancéreuse sans pour autant détruire les cellules saines environnantes. Pourquoi cette découverte change la donne ? Pendant près de 50 ans, la chimiothérapie conventionnelle a été la seule arme disponible, avec des progrès très limités sur la survie des patients. Si des thérapies ciblées ont vu le jour en 2021, leur efficacité restait modeste à cause des mécanismes d'adaptation de la tumeur. En parvenant à empêcher l'apparition de ces résistances chez la souris, les chercheurs du CNIO apportent la preuve qu'un traitement combiné est probablement la clé pour transformer ce cancer, aujourd'hui souvent incurable, en une maladie que l'on peut maîtriser, voire guérir. Quand ce traitement sera-t-il disponible ?



Malgré l'enthousiasme légitime, la prudence reste de mise. Le Dr Mariano Barbacid a tenu à tempérer les attentes immédiates. «Il est important de comprendre que, bien que nous n'ayons jamais obtenu de résultats expérimentaux comme ceux-ci auparavant, nous ne sommes pas encore en mesure de mener des essais cliniques avec cette triple thérapie». Le passage de la souris à l'homme est une étape complexe qui nécessite d'optimiser les dosages pour garantir la sécurité des patients. Les experts estiment qu'il faudra encore attendre plusieurs années avant de voir cette trithérapie appliquée en milieu hospitalier. Néanmoins, le chemin est désormais tracé. En démontrant que la résistance tumorale n'est pas une fatalité, ce travail ouvre une porte vers de nouvelles options thérapeutiques qui pourraient, à l'avenir, améliorer le pronostic des patients.



«On dirait que j'ai un filtre»

Ce maquilleur pro utilise cette poudre pour transformer les peaux matures sans effet de matière

Oubliez les poudres qui figent, dessèchent ou s'invitent dans les plis avec ce produit au rendu exceptionnel. Sa promesse ? Un regard reposé, lumineux, et visiblement rajeuni.

Passé 45 ans, le contour des yeux devient souvent la zone la plus capricieuse : ridules qui s'installent, poches un peu plus marquées, et maquillage qui file dans les plis au lieu de les estomper. Pourtant, certaines femmes parviennent à afficher un regard frais et lisse, sans filtre ni retouche. Leur secret ? Une poudre d'un nouveau genre, qui ne se contente pas de matifier mais agit comme un voile



perfecteur.

Pendant longtemps, la poudre classique a été l'ennemie des

peaux matures. Trop sèche, trop épaisse, elle accentuait les rides au lieu de les flouter. Mais

les formules ont évolué : les laboratoires ont misé sur des textures ultra-fines, aériennes, et surtout sans talc, pour éviter tout effet de matière. Résultat : un fini seconde peau, imperceptible à l'œil nu. Le make-up artist @charlysavator l'a démontré dans une vidéo devenue virale : il teste cette poudre et s'exclame : « C'est hyper doux, comme de la soie, on dirait que j'ai un filtre », avant d'ajouter : « Pour les peaux matures, ça doit être dingue ! » Cette poudre, c'est la Airbrushed Tale-Free Finishing Powder de One/Size. Ce qui la distingue, c'est sa technologie inspirée des studios photo. Elle diffuse la lumière de façon homogène,

comme un filtre beauté invisible. En quelques tapotements au doigt ou au pinceau, les ridules s'estompent, les pores se floutent et le regard s'illumine. On dirait une peau reposée, comme après une nuit complète de sommeil. Sa texture sans talc, légère et soyeuse, ne marque pas et reste confortable du matin au soir.

Si vous cherchez une poudre qui sublime sans figer, qui lisse sans plâtrer et qui redonne au regard tout son éclat, c'est vers elle qu'il faut se tourner. Et bonne nouvelle : pas besoin d'avoir 45 ans pour l'adopter. Cette poudre flatte toutes les peaux, à tout âge.

«Croustillante et caramélisée»

La tarte aux pommes est bien meilleure quand on fait ça avant la cuisson

Depuis qu'elle applique cette technique, sa tarte aux pommes maison est aussi bonne qu'en boulangerie. L'astuce maligne de cette cuisinière change vraiment la donne !

Une pâte fine et croustillante et des pommes bien caramélisées... Selon vous, voilà la définition d'une tarte aux pommes réussie. C'est d'ailleurs à ces aspects-là que vous la repérez à la boulangerie. Celle que vous faites à la maison est bonne, mais il lui manque cette caramélisation. C'est cela qui fait croustiller la pâte et qui donne aux pommes

un fondant incomparable. Allez savoir pourquoi, votre pâte finit toujours par être ramollie par les pommes... Vous avez bien essayé de demander la technique à votre boulanger, mais celui-ci est resté très évasif : «C'est parce qu'elle est faite avec amour !», vous a-t-il répondu. Nul besoin d'être un professionnel pour obtenir le même résultat, on connaît désormais le petit secret qui fait toute la différence. Il suffit d'intégrer une étape très simple avant de l'enfourner !

Lorsqu'elle prépare une tarte aux pommes, la cuisinière Monelle Godaert (alias *not_so_superflu* sur les réseaux sociaux) procède

toujours de cette façon. C'est grâce à cette petite astuce qu'elle ressort du four «bien croustillante et caramélisée», nous explique-t-elle dans cette vidéo TikTok. Avant de commencer, elle étale une fine couche de beurre fondu sur une plaque munie d'une feuille de papier sulfurisé. Elle saupoudre du sucre de canne dessus, puis elle y dépose son disque de pâte feuilletée. C'est cela qui va caraméliser la pâte et la rendre si croustillante !

Ensuite, elle garnit le tout avec les pommes tranchées en rondelles, qu'elle lustre aussi avec du beurre fondu. Elle parsème à nouveau avec une cuillère de sucre de



canne, elle replie les bords de la pâte puis elle enfourne sa tarte. Cette dernière étape contribue à nourrir les pommes, qui vont ainsi confire et devenir ultra-

fondantes à la cuisson. Il n'y a qu'à voir la réaction de sa fille : à peine sortie du four, elle n'en fait qu'une bouchée.

Oubliez le noir : Ce type de vêtement affine mieux la silhouette cet automne

Pendant des années, on nous a répété que le noir était la couleur magique pour paraître plus mince. Robe noire, pantalon noir, chemisier noir... il serait le secret d'une silhouette élancée et élégante. En réalité, ce n'est pas la couleur qui affine le plus, mais la matière et la coupe du vêtement. Le noir peut, certes, camoufler certaines zones, mais il peut aussi alourdir la silhouette selon la texture du tissu ou la luminosité environnante. Un tissu trop épais, rigide ou terne

peut donner un effet compact, même si il est noir. À l'inverse, certaines matières ont le pouvoir d'adoucir les formes, de faire glisser le regard, et de créer une allure fluide et naturelle. Les vêtements qui bougent avec le corps plutôt que de le serrer le mettent bien plus en valeur. Les matières légères laissent respirer le corps et apportent ce petit effet «seconde peau» sans contraindre les mouvements.

Elles reflètent la lumière, glissent sur les courbes et créent un tombé élégant et aérien. Une chemise

en soie légèrement oversize, un pantalon fluide en lin bien coupé, une robe en voile de coton... ces pièces captent la lumière et dessinent une silhouette élancée, sans avoir besoin de se réfugier dans le total look noir. Ce n'est donc pas le noir qui affine le plus votre silhouette, c'est la fluidité et la légèreté des matières que vous portez. Optez donc pour des tissus naturels, souples et respirants : ils feront bien plus pour votre allure qu'une garde-robe entièrement sombre. Le lin est l'une des matières les

plus flatteuses pour sublimer la silhouette sans effort. Grâce à sa texture légèrement irrégulière, le lin crée un jeu de reliefs subtils qui adoucit les formes. Porté dans des coupes droites ou amples, il allonge la ligne du corps et apporte une allure à la fois élégante et décontractée. En clair, miser sur le lin, c'est adopter une silhouette élancée et naturelle, sans artifice. La soie est également l'alliée idéale pour celles qui veulent affiner leur silhouette tout en cultivant une touche d'élégance. Sa fluidité

incomparable épouse les formes sans les marquer, créant un effet de légèreté et de mouvement qui allonge visuellement la ligne du corps. Une blouse en soie légèrement ample, une robe fluide ou un pantalon souple en satin de soie peuvent transformer la posture et donner une allure naturellement gracieuse.

Vous l'aurez compris : oubliez le noir ! Privilégiez les matières légères et vous verrez votre silhouette s'affiner naturellement.

Iran

Le coscénariste du film «Un simple accident» de Jafar Panahi arrêté en Iran, annoncent le réalisateur et la société de production

Selon un message publié dimanche sur son compte Instagram, le réalisateur iranien s'est dit profondément inquiet de cette interpellation, surveillée samedi.

La société de production Les Films Pelléas, coproductrice du film Un simple accident de Jafar Panahi, Palme d'or au dernier Festival de Cannes, confirme, lundi 2 février, à l'Agence Radio France l'arrestation en Iran de Mehdi Mahmoudian, coscénariste du long-métrage.

La société de production Les Films Pelléas, coproductrice du

film Un simple accident de Jafar Panahi, Palme d'or au dernier Festival de Cannes, confirme, lundi 2 février, à l'Agence Radio France l'arrestation en Iran de Mehdi Mahmoudian, coscénariste du long-métrage.

«Je me suis inquiété et j'ai contacté des amis en commun; aucun d'entre eux n'a eu de nouvelles», poursuit Jafar Panahi. Le cinéaste rappelle avoir rencontré Mehdi Mahmoudian en détention. «Nous avons passé sept mois ensemble derrière les barreaux», ajoute-t-il.

L'arrestation de Mehdi Mahmoudian intervient quelques



jours après qu'il a signé une déclaration condamnant le guide suprême de la République islamique et la répression des mani-

festations en Iran. «Mehdi Mahmoudian n'est pas seulement un militant des droits de l'homme avec près de neuf ans d'histoire carcérale; c'est un témoin, un auditeur et une présence morale rare – une présence dont l'absence se fait sentir immédiatement, que ce soit dans les murs de la prison et au-delà», souligne Jafar Panahi. Un simple accident, coproduction franco-iranienne, représentera la France aux Oscars, où il est nommé dans les catégories du meilleur scénario et du meilleur film.

Prix de Lausanne

Les futures étoiles de la danse mondiale scintillent sur les rives du lac Léman

Focus sur ce concours réputé, l'un des plus importants au monde, organisé en Suisse depuis plus de 50 ans pour repérer les danseurs de demain. La grande Sylvie Guilhem sera honorée le 7 février.

Du 2 au 8 février, sur les bords du Lac Léman en Suisse, se déroule la 54e édition du prestigieux Prix de Lausanne. Disons, pour faire simple, qu'il est à la danse ce que les Jeux Olympiques sont au patinage. 79 candidats au total (41 filles et 38 garçons âgés de 15 à 18 ans) sont en lice cette année représentant 18 nationalités différentes.

Une majorité de candidats sélectionnés viennent d'Asie (19 Sud-Coréens, 16 Chinois et 12 Japonais) et seulement une fille et un garçon concourent pour la France : Claire Raynaud-Flavier formée au Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris et Nathan Guervalas issu du même établissement. Les candidats présentent une variation [extrait d'un ballet] classique et une pièce contemporaine.

Le lundi 2 février est consacré à l'observation des candidats qui répètent leurs variations et prennent des cours de danse, les trois jours suivants au coaching et à la notation des artistes. Les sélections des finalistes se déroulent le 6 février et les finales devant le jury, le samedi 7 février. Pour finir en beauté, le dimanche, un spectacle est présenté sur la scène principale. La particularité de ce concours est d'évaluer la progression des élèves durant toute la semaine. Elisabeth Platel, directrice de l'École de danse de l'Opéra de



Paris et l'étoile Clairemarie Osta font partie des professeurs qui aideront les jeunes danseurs à travailler l'interprétation de leurs rôles et qui guetteront leurs réactions et leurs évolutions.

L'idée de lancer ce concours est née, non sur les rives du Léman mais au bord d'une piscine cannoise en 1972 au cours d'une discussion entre Philippe Braunschweig (industriel suisse), son épouse Elvire et Rosella Hightower (danseuse étoile américaine). Leur ambition est de repérer, soutenir et révéler de jeunes talents issus du monde entier. Un projet soutenu notamment par le chorégraphe Maurice Béjart. Le premier Prix se déroule devant une salle comble au Théâtre municipal de Lausanne en janvier 1973. Deux bourses sont offertes aux jeunes lauréats, dotées de 5 000 francs en espèces.

Le concours acquiert vite une renommée mondiale grâce à la Télévision Suisse Romande qui retransmet chaque année la finale à partir de 1974, suivie par la NHK qui relaie l'événement au Japon. Des chorégraphes de renom comme John Neumeier et Heinz Spoerli y participent régulièrement.



ment en tant que membre ou président du jury. Au fil des années, un système de bourses a été mis en place pour tous les candidats quel que soit leur pays d'origine. Chaque demande d'aide est étudiée avec soin pour permettre à un maximum de jeunes de postuler sans être contraint de renoncer pour des raisons financières. Cette année, 339 filles et 105 garçons (43 nationalités au total) avaient envoyé une vidéo de pré-sélection. Preuve que la barre est haute.

Le lauréat de l'an dernier, le Brésilien João Pedro Dos Santos Silva était justement issu d'un

milieu très modeste et n'aurait jamais pu participer au Prix de Lausanne sans le soutien de la Fondation qui gère l'événement. Il danse aujourd'hui à l'école de danse de l'Opéra de Paris, à Nanterre. Un autre garçon primé, Hamish Giddens, poursuit sa formation au Royal Ballet School. C'est le directeur du Royal Ballet, Kevin O'Hare qui préside cette année le jury composé de neuf membres.

Lors de la finale, seuls 20 candidats dansent devant le jury. Chacun refait ses deux variations, classique et contemporaine, en essayant de mettre en pratique les conseils reçus durant la semaine. Ces épreuves, très prisées des «balletomanes», sont diffusées en streaming sur le site internet dédié à l'événement. Les vainqueurs sont désignés le soir même de la finale devant le public du Théâtre de Beaulieu. Une dizaine de prix seront remis au total notamment une bourse d'étude dans une grande école de danse et un stage d'apprentissage dans une compagnie internationale réputée. Il existe même un prix du meilleur candidat suisse. Une immense danseuse française sera honorée dans le cadre de cette 54e édition du concours : Sylvie Guillem. Elle se verra remettre le «Lifetime Achievement Award 2026» en guise d'hommage à son travail et à sa carrière internationale hors normes. Cette cérémonie se déroulera pendant l'intervalle de la finale du 7 février. Un exemple à suivre pour les étoiles en herbe des rives du Léman.

L'exploitation de la mine de Gara Djebilet permettra de renforcer la souveraineté industrielle et de booster l'économie nationale

S.F

Le chef de cabinet de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Hydrocarbures et des Mines, Djamel Eddine Choutri, a souligné l'importance de l'exploitation de la mine de Gara Djebilet, en tant que démarche stratégique à même de renforcer la souveraineté industrielle de l'Algérie et d'insuffler une forte dynamique à l'économie nationale.

S'exprimant sur les ondes de la Chaîne 1 de la Radio nationale, M. Choutri a indiqué que la mine de Gara Djebilet jouit d'atouts compétitifs majeurs, dont d'importantes réserves de minerai de fer, estimées à 3,5 milliards de tonnes, en sus de la teneur élevée en métal, précisant que la réalisation de la ligne ferroviaire permettra de relever les défis géographiques et logistiques en transportant les minéraux vers les usines de transformation dans le Nord du pays.

Il a ajouté que la disponibilité

de la matière première à l'échelle locale renforcera la souveraineté industrielle, d'autant que les usines algériennes consomment annuellement près d'un (1) milliard de dollars de matières premières importées.

Le responsable a, dans ce sens, indiqué qu'un projet de production de 4 millions de tonnes de minerai de fer est en cours à Gara Djebilet, lesquelles seront acheminées vers l'usine de Béchar pour traitement afin de rendre ce minerai exploitable, dans une première phase, en le combinant avec la matière importée par les unités du Complexe Tosyali, et ce, jusqu'au mois de mai prochain. Selon M. Choutri, l'usine de prétraitement de Gara Djebilet entrera en service fin mai prochain, ce qui permettra d'injecter des quantités significatives de matière première au profit du Complexe Tosyali, dans le cadre de l'augmentation des capacités nationales de l'industrie sidérurgique.

Il a également indiqué que l'extension du projet dans les prochaines années permettra l'émergence d'une "vraie ville minière", avec en prévision la création de 500 emplois directs, et trois fois plus d'emplois indirects.

Dans le même contexte, M. Choutri a révélé que le Complexe de Toumiat dans la wilaya de Béchar, fera l'objet d'une extension visant à atteindre une capacité de production de 10 millions de tonnes de matières premières à court et moyen termes, ce qui permettra de couvrir les besoins nationaux et d'orienter l'excédent vers l'exportation.

Concernant la mine d'Oued Amizour dans la wilaya de Béjaïa, M. Choutri a annoncé le lancement des études inhérentes à l'ouverture, avec une programmation accélérée de la cadence d'exploitation et la réalisation d'une unité de traitement des minéraux.

Ce projet vise une production annuelle de deux millions de tonnes de zinc-plomb, soit 170



000 tonnes de zinc et 30 000 tonnes de plomb par an.

Concernant le projet de phosphate intégré dans la wilaya de Tébessa, il a souligné qu'il s'inscrit dans la stratégie de sécurité alimentaire à travers la fourniture d'engrais.

La première phase comprend l'exploitation de la mine de Bled El Hadba et le traitement local du minerai brut afin d'en extraire 10 millions de tonnes, dont 6 millions de tonnes seront acheminées comme matière première vers la wilaya de Souk Ahras, plus précisément vers

Oued Kebrit, et la deuxième phase prévoit la construction d'un complexe de traitement chimique et de production de produits intermédiaires et finis (engrais et fertilisants).

La troisième phase comprend l'extension du quai minier d'Annaba, parallèlement à l'accélération de la cadence de la réalisation de la ligne ferroviaire de l'Est, selon le responsable, qui prévoit la création de 1200 emplois dans les wilayas de Tébessa et de Souk Ahras, à la faveur de ce projet.

Hydraulique : Cinq nouveaux barrages entreront progressivement en service en 2026

Cinq nouveaux barrages, actuellement en cours de réalisation, entreront progressivement en service à partir de cette année, a indiqué mardi à Alger le directeur général de l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT), Abdelatif Azira, précisant que ces infrastructures porteront à 86 le nombre total d'ouvrages à l'échelle nationale. Intervenant au Forum du quotidien El Moudjahid, M. Azira a précisé que ces barrages sont implantés dans les wilayas de Souk Ahras, Khenchela, Tizi Ouzou, El Tarf et Annaba. Certains seront mis en exploitation prochainement, d'autres avant la fin de l'année, tandis que les derniers entreront en service au cours du premier trimestre de l'année prochaine, faisant passer le nombre de barrages en exploitation de 81 à 86.



Le responsable a également fait savoir que des études sont en cours en vue de la réalisation de nouveaux projets à l'avenir. Il a souligné que l'Algérie dispose, grâce à sa stratégie de sécurité hydrique, d'une situation rassurante en matière de ressources en eau, tant à travers le réseau de barrages que par les usines de dessalement d'eau

de mer. Concernant la situation hydrique au cours des dernières semaines, M. Azira a affirmé qu'elle est "nettement meilleure" comparativement à la même période de l'année précédente, à la faveur des précipitations enregistrées dans plusieurs régions du pays. Il a précisé que le taux de

remplissage des barrages au niveau national s'élève actuellement à 44,2 %, grâce aux dernières pluies, prévoyant une hausse à 60% d'ici la fin de la saison hivernale.

Selon le même responsable, huit barrages affichent un taux de remplissage de 100% dans les wilayas de Mascara, Tissemsilt, Mostaganem, Jijel,

Skikda et El Tarf, tandis que 58 autres dépassent un taux de 50%.

Cette situation permettra d'assurer un approvisionnement normal des citoyens, notamment durant le mois de Ramadhan, a-t-il assuré, soulignant que des préparatifs ont déjà été engagés pour garantir un service public de qualité durant la prochaine saison estivale.

Abordant la problématique de l'envasement, M. Azira a indiqué que des opérations spécifiques sont en cours, faisant appel à des technologies modernes, afin de réduire l'accumulation des sédiments. L'élimination de ces derniers contribue à l'augmentation des capacités de stockage des barrages, permettant de renforcer l'alimentation en eau potable, l'irrigation agricole ainsi que l'approvisionnement du secteur industriel.